

# Un automne lourd de menaces pour l'Europe

Note de conjoncture

6 octobre 2022

# Sommaire

<b>Vue d'ensemble</b>	3
<b>Conjoncture internationale et prévisions détaillées pour la France</b>	5
<b>Éclairages</b>	
Évolutions récentes de l'inflation dans les 4 principales économies de la zone euro et au Royaume-Uni	13
Quelles sont les branches d'activité dont la production dépend le plus de l'énergie ?	16
En septembre 2022, les difficultés d'approvisionnement restent importantes même si celles liées à la guerre en Ukraine diminuent dans la plupart des secteurs	18
Les difficultés de recrutement déclarées par les entreprises sont liées en partie à la dynamique de l'emploi	20
Le calendrier de la remise à la pompe a eu un impact sur celui des achats de carburants	22
<b>Annexe statistique</b>	23

# Un automne lourd de menaces pour l'Europe

Les tensions sur les conditions de production persistent dans le monde, même si certaines difficultés d'approvisionnement refluent quelque peu. Ces tensions alimentent l'inflation. Si celle-ci s'est redressée plus précocement aux États-Unis, en lien avec une demande intérieure très dynamique, elle atteint désormais 10 % sur un an dans la zone euro, avec une forte contribution des prix énergétiques et alimentaires, mais aussi un élargissement progressif aux biens manufacturés et aux services. Au sein de la zone euro, les écarts entre les pays sont relativement importants : ils s'expliquent en partie par la nature des politiques publiques (boucliers tarifaires et/ou soutiens au revenu) mises en place pour limiter soit les hausses de prix, soit leurs effets sur le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce contexte, le paysage conjoncturel s'est récemment assombri, selon les enquêtes. En Europe en particulier, les craintes sur l'approvisionnement en énergie se sont renforcées depuis la mi-août. Par ailleurs, face à l'inflation élevée, les banques centrales occidentales ont entamé un cycle de resserrement monétaire qui s'est notamment traduit dans le redressement des taux des emprunts souverains, avec de forts écarts entre les pays, et dans l'augmentation du coût du crédit, qui pourrait peser sur les décisions d'investissement des entreprises et des ménages.

À l'horizon de nos prévisions (fin 2022), le commerce mondial ralentirait mais les dynamiques des différents pays ne seraient pas uniformes. L'économie américaine ralentirait sans reculer, portée par un marché du travail qui reste particulièrement vigoureux. L'économie chinoise se redresserait après les confinements du printemps, mais son rebond serait atténué par la faiblesse persistante de la demande intérieure. Les économies britannique et allemande pourraient quant à elles se contracter. L'Espagne et dans une moindre mesure la France voire l'Italie bénéficieraient encore d'effets résiduels de rattrapage post-crise sanitaire.

En France, le climat des affaires, malgré une certaine résilience, se voile dans la plupart des secteurs d'activité, sans doute en partie du fait des craintes sur l'approvisionnement en électricité et en gaz et sur les prix à venir de l'énergie. En témoigne la baisse plus marquée du moral des chefs d'entreprise dans les branches industrielles les plus dépendantes de l'énergie pour leur production (chimie, métallurgie, papier-carton, etc.). Ces inquiétudes pèsent également sur la confiance des ménages.

Les données « en dur » disponibles sur juillet-août pour la France suggèrent que les effets de rattrapage post-crise sanitaire tendent à s'amenuiser dans les services liés au tourisme. La consommation des ménages en biens reste quant à elle mal orientée, même si les immatriculations (et la production) de véhicules neufs ont rebondi. Enfin, les livraisons aéronautiques ont été dynamiques cet été.

Au total, compte tenu de ces informations conjoncturelles mitigées, le PIB français aurait progressé modestement au troisième trimestre 2022 (+0,2 % prévu, après +0,5 % au deuxième trimestre). Pour le quatrième trimestre, le scénario proposé (stabilité du PIB, soit 0,0 %) est intermédiaire entre la croissance qui pourrait encore être attendue au vu de la relative résilience du climat des affaires et un éventuel repli de l'activité en cas par exemple de contraintes fortes sur les approvisionnements en énergie. En moyenne annuelle, le PIB français augmenterait de 2,6 % en 2022 par rapport à 2021.

L'emploi salarié, qui a continué d'être très dynamique au premier semestre, ralentirait à l'instar de l'activité économique. La hausse des contrats en alternance resterait toutefois soutenue. L'emploi total progresserait de 0,2 % au troisième trimestre puis de 0,1 % au quatrième, portant à un peu plus de 300 000 le nombre de créations nettes d'emplois en 2022 (après environ 970 000 en 2021). Le taux de chômage resterait stable au second semestre 2022, à 7,4 % de la population active, celle-ci ralentissant également.

## Note de conjoncture

Le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation a baissé en septembre pour le deuxième mois consécutif, à 5,6 %, à la faveur notamment du repli des prix de l'énergie (recul des cours du pétrole, amplification de la remise à la pompe, maintien des boucliers sur les tarifs réglementés du gaz et de l'électricité). L'inflation resterait autour de ce niveau en octobre, avant de repartir à la hausse en fin d'année (+6,4 % prévu en décembre). La réduction progressive de la remise à la pompe tirerait en effet à la hausse les prix de l'énergie, tandis que ceux de l'alimentation et des biens manufacturés continueraient d'augmenter sous l'effet des hausses passées des prix des matières premières et des intrants. La suppression de la redevance audiovisuelle atténuerait la contribution des services à l'inflation d'ensemble. L'inflation sous-jacente s'élèverait quant à elle à un peu plus de 5 % sur un an en décembre.

Après son net repli au premier semestre 2022, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages rebondirait au second semestre, porté par le dynamisme des revenus nominaux (du fait notamment des mesures de soutien : hausses de prestations, baisses de prélèvements) et, dans une moindre mesure, par le ralentissement des prix. Sur l'ensemble de l'année 2022, le pouvoir d'achat serait globalement stable par rapport à 2021, et se replierait de l'ordre de ½ % par unité de consommation. Les ménages lisseraient les effets des fluctuations trimestrielles de leur pouvoir d'achat sur leur consommation et celle-ci serait relativement peu dynamique au second semestre, conduisant à un rebond du taux d'épargne.

Le taux de marge des entreprises atteindrait 32 % en moyenne sur l'année 2022, un niveau légèrement supérieur à celui de 2018, mais en nette baisse par rapport à 2021 où il avait été particulièrement soutenu par les aides d'urgence liées à la crise sanitaire. La hausse des prix de l'énergie pourrait, par ailleurs, dégrader l'excédent brut d'exploitation des entreprises les plus dépendantes de ce facteur de production et accroître ainsi l'hétérogénéité entre les branches d'activité.

Si le scénario de croissance modeste en France au troisième trimestre 2022 se précise peu à peu au fil de la publication des données disponibles, celui relatif au dernier trimestre reste particulièrement incertain à ce stade compte tenu des multiples aléas susceptibles de l'affecter, au-delà du comportement des agents économiques : développements géopolitiques, approvisionnements en énergie, situation sanitaire, conséquences des resserrements monétaires, etc. ●

# Conjoncture internationale et prévisions détaillées pour la France

## Les tensions inflationnistes persistent dans le monde, malgré le récent reflux de certains cours de matières premières

Les déséquilibres entre les capacités de production et la vigueur de la demande après les confinements ont porté l'inflation à des niveaux élevés dans le monde (► **figure 1** gauche). Ces tensions inflationnistes ont été renforcées notamment par le déclenchement en février de la guerre en Ukraine, mais aussi par la poursuite de la stratégie « zéro-covid » de la Chine au printemps et par les intenses vagues de chaleur qui ont affecté cet été certaines récoltes et ralenti le trafic fluvial de marchandises.

Si les inquiétudes sur l'approvisionnement énergétique maintiennent en Europe les cours *spots* du gaz et de l'électricité à un haut niveau, en revanche certains cours mondiaux de matières premières ont récemment reflué de manière notable (► **figure 2**), qu'il s'agisse notamment des céréales ou des matières premières industrielles. Néanmoins, ces baisses ne se sont en général pas encore transmises aux prix à la consommation, sauf pour les cours du pétrole dont les fluctuations se répercutent quasi immédiatement sur les prix de l'essence. En général, plusieurs trimestres sont en effet nécessaires pour que les mouvements des prix des matières premières se transmettent aux prix de production puis *in fine* aux prix à la consommation. À l'inverse des cours du pétrole, les prix *spot* du gaz ont atteint de nouveaux sommets en août, suite aux interruptions de livraison de gaz à l'Europe par la Russie qui ont aggravé les risques de pénurie.

L'inflation n'est pas exactement de même nature dans tous les pays (► **éclairage**). Aux États-Unis, l'augmentation généralisée des prix, couplée à un marché du travail dynamique, entraîne désormais de nettes hausses de salaires, lesquelles sont susceptibles d'amplifier à leur tour l'inflation. En zone euro, l'inflation sous-jacente est moins élevée à ce stade : la hausse des prix reste tirée en partie par les produits énergétiques, mais s'étend tout de même progressivement à l'alimentation, aux biens manufacturés et à certains services.

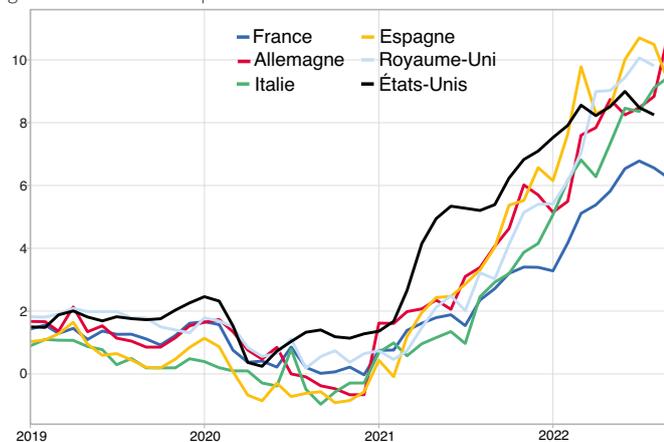
## Les politiques monétaires se resserrent, tandis que la volatilité s'accroît sur les marchés financiers

Face à ces hausses de l'inflation, les banques centrales occidentales ont entamé un cycle de resserrement monétaire avec l'objectif d'éviter le désancrage des anticipations. Les hausses de taux ont des conséquences sur le marché des changes : l'euro s'est déprécié depuis le début du resserrement monétaire de la Réserve Fédérale américaine, renchérissant de fait le prix des importations énergétiques européennes souvent libellées en dollar. À l'horizon de la prévision (fin 2022), les hypothèses techniques retenues pour le taux de change €/ \$ mais aussi pour le cours du Brent sont proches des valeurs observées fin septembre (soit 0,95 \$ par euro et un cours du Brent autour de 90 \$ le baril).

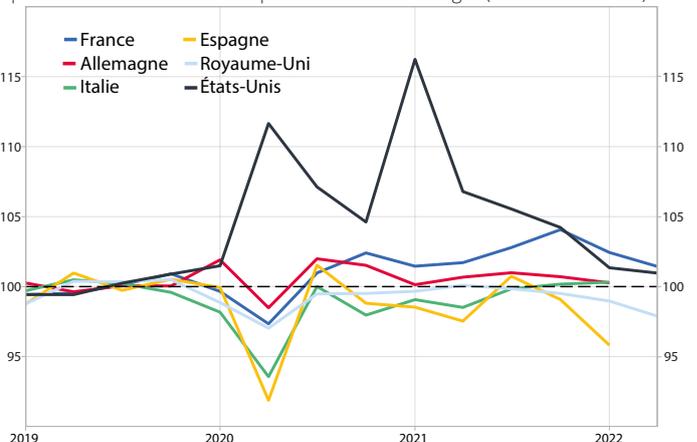
Dans ce contexte, marqué également par un accroissement des aléas géopolitiques en Europe (changements de gouvernements au Royaume-Uni

### ► 1. L'inflation est élevée dans le monde et pèse sur le pouvoir d'achat des ménages

glissement annuel des prix à la consommation en %



pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages (base 100 en 2019)



Note : Eurostat fournit un indicateur d'indice des prix à la consommation harmonisé entre les pays de l'Union européenne. Pour le Royaume-Uni, dont les données disponibles dans les bases d'Eurostat s'arrêtent fin 2020, un IPCH a été estimé à partir des données de l'IPC publié par l'ONS britannique et en les conformant au champ de l'IPCH. Pour les États-Unis, l'indice représenté est l'indice IPC fourni par le BLS. Le pouvoir d'achat désigne le revenu disponible brut (RDB) des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), rapporté au déflateur de la consommation des ménages. Il peut différer pour la France du chiffre publié sur le site de l'Insee, qui concerne le seul champ des ménages.

Derniers points : septembre 2022 pour le glissement annuel des prix à la consommation, sauf pour les États-Unis et le Royaume-Uni (août 2022) ; 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> trimestre 2022 (selon les pays) pour le pouvoir d'achat du RDB des ménages (selon la disponibilité des données sur le site d'Eurostat au 4 octobre 2022).

Source : Insee, Eurostat, BLS, BEA, ONS calculs Insee

# Note de conjoncture

et en Italie), la volatilité s'est récemment accrue sur les marchés financiers et les écarts de taux souverains ont augmenté entre les pays. Le marché immobilier est également exposé à plusieurs menaces : en Chine, où le renforcement de mesures prudentielles a provoqué un fort ralentissement du secteur, pourtant important pour la croissance chinoise, mais aussi dans les pays où le poids des crédits à taux variables pourrait s'alourdir nettement, comme en Espagne, en Italie ou au Royaume-Uni.

## Les effets résiduels de rattrapage et les soutiens budgétaires ne suffiront sans doute pas à éviter de nouvelles contractions de certaines économies européennes

Les perspectives de croissance en cette fin d'année 2022 apparaissent donc assombries par les difficultés de production à l'échelle mondiale, par l'inflation qui pèse sur le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages (► **figure 1** droite) et par le resserrement monétaire susceptible de contraindre le crédit et l'investissement. Les soutiens budgétaires mis en place permettent néanmoins de limiter les pertes de pouvoir d'achat. Par ailleurs, certains pans des économies occidentales, à l'image de la consommation en services, bénéficient encore d'un effet de rattrapage : le tourisme international n'avait ainsi pas encore retrouvé son niveau d'avant-crise au printemps et aurait contribué positivement à la croissance mondiale à l'été. Certains pays bénéficieraient davantage de ces effets, comme l'Espagne, où de plus la consommation des ménages demeure elle aussi nettement en deçà de son niveau pré-covid (► **figure 3**).

Au second semestre, la demande serait relativement peu dynamique dans les principales économies, y compris en Chine, à l'inverse du rebond après la crise de 2008 où la croissance chinoise avait porté la reprise. En conséquence, le commerce mondial continuerait à ralentir au troisième trimestre (+0,7 % prévu au

troisième trimestre après +1,6 % et +0,8 % aux premier et deuxième trimestres) malgré les améliorations observées dans les chaînes logistiques mondiales, que reflètent le recul du prix du fret et l'amélioration des délais de livraison d'intrants.

En Chine, l'activité économique aurait rebondi au troisième trimestre (+3,0 %), après les confinements du deuxième trimestre, notamment à Shanghai, et grâce aux politiques d'investissement dans les infrastructures et secteurs stratégiques. La reprise aurait néanmoins été atténuée par les vagues de chaleur perturbant la production industrielle et par la faiblesse de la consommation intérieure. La crise de l'immobilier ou une éventuelle nouvelle série de confinements stricts pourraient de nouveau peser fortement sur l'économie chinoise en fin d'année.

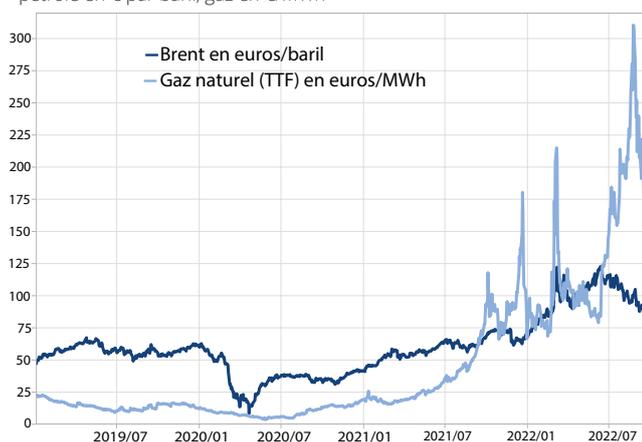
Aux États-Unis, le marché de l'emploi resterait dynamique, permettant à l'économie d'éviter la récession. Toutefois, le PIB ralentirait nettement au quatrième trimestre (+0,2 % après +0,5 % au troisième). En effet, l'inflation qui se stabiliserait à un niveau élevé contraindrait la consommation des ménages, tandis que le resserrement monétaire de la Fed pèserait sur l'investissement, en particulier résidentiel.

Au Royaume-Uni, l'inflation a également atteint des niveaux particulièrement élevés, et devrait poursuivre son augmentation en fin d'année. Elle serait toutefois atténuée par le gel des factures énergétiques décidé par le nouveau gouvernement. Face aux pertes de pouvoir d'achat, d'importantes grèves et mobilisations pour des revalorisations salariales ont perturbé le fonctionnement de l'économie britannique durant l'été. Les tensions sur les marchés financiers ont augmenté suite aux annonces récentes de politique budgétaire. Le Royaume-Uni entrerait en récession au second semestre (-0,2 % prévu par trimestre après +0,2 % au deuxième trimestre).

## ► 2. Les prix de certaines matières premières ont reflué pendant l'été, tandis que les cours spot du gaz s'envolaient

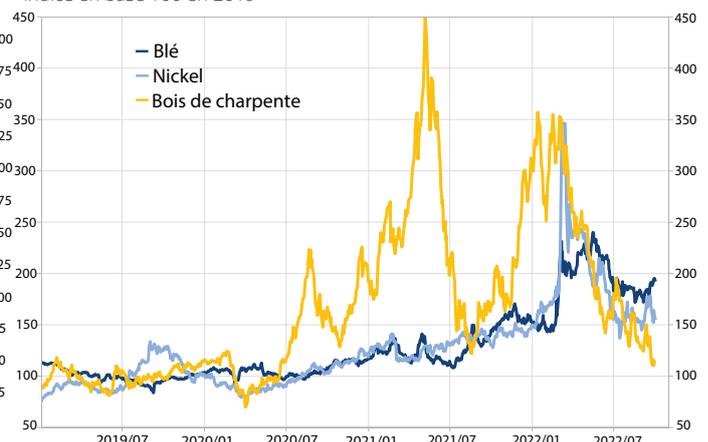
### Cours du pétrole et prix du gaz naturel

pétrole en € par baril, gaz en €/MWh



### Cours de matières premières non énergétiques

indice en base 100 en 2019



Dernier point : 3 octobre 2022

Source : Commodity Research Bureau, ICE Futures Europe, Euronext Paris, London Metal Exchange, Chicago Mercantile Exchange

L'activité de la zone euro, davantage exposée aux conséquences de la guerre en Ukraine, subirait au second semestre les répercussions de ce contexte économique dégradé. Les effets de l'inflation élevée se matérialiseraient sur les comportements économiques, malgré les politiques budgétaires mises en place pour limiter les prix ou soutenir les revenus. En Allemagne, pays hautement exposé aux approvisionnements en provenance de Russie, la hausse des prix et les difficultés d'approvisionnement énergétique pèseraient sur la consommation des ménages et sur la production des entreprises soumises à de possibles rationnements, et ce malgré un fort soutien budgétaire et un salaire minimum en très forte hausse. Le PIB allemand se contracterait au troisième puis au quatrième trimestre (-0,2 % puis -0,5 % prévu). De même, en Italie, également très exposée aux importations de gaz russe, la consommation des ménages reculerait face à la hausse de l'inflation. Dans un contexte politique incertain suite aux élections de septembre, l'investissement et les exportations ne parviendraient plus à porter la croissance de l'activité économique : le PIB aurait ralenti au troisième trimestre (+0,2 % après +1,1 %) puis reculerait en fin d'année (-0,2 %). L'activité économique en Espagne résisterait davantage aux difficultés internationales (+0,3 % puis +0,2 % prévus aux troisième et quatrième trimestres), en raison d'un potentiel de rattrapage plus important et de la déconnexion de la péninsule ibérique du marché gazier européen, permettant d'atténuer la hausse des prix du gaz et surtout de l'électricité. La forte inflation et la hausse des taux pèseraient malgré tout sur la consommation des ménages et sur l'investissement, tous deux prévus en ralentissement en fin d'année. Au total, l'activité économique en zone euro aurait progressé modestement au troisième trimestre, puis pourrait fléchir en fin d'année.

## En France, l'activité marquerait le pas en fin d'année, du fait d'un repli prévu dans l'industrie et d'un ralentissement attendu dans les services

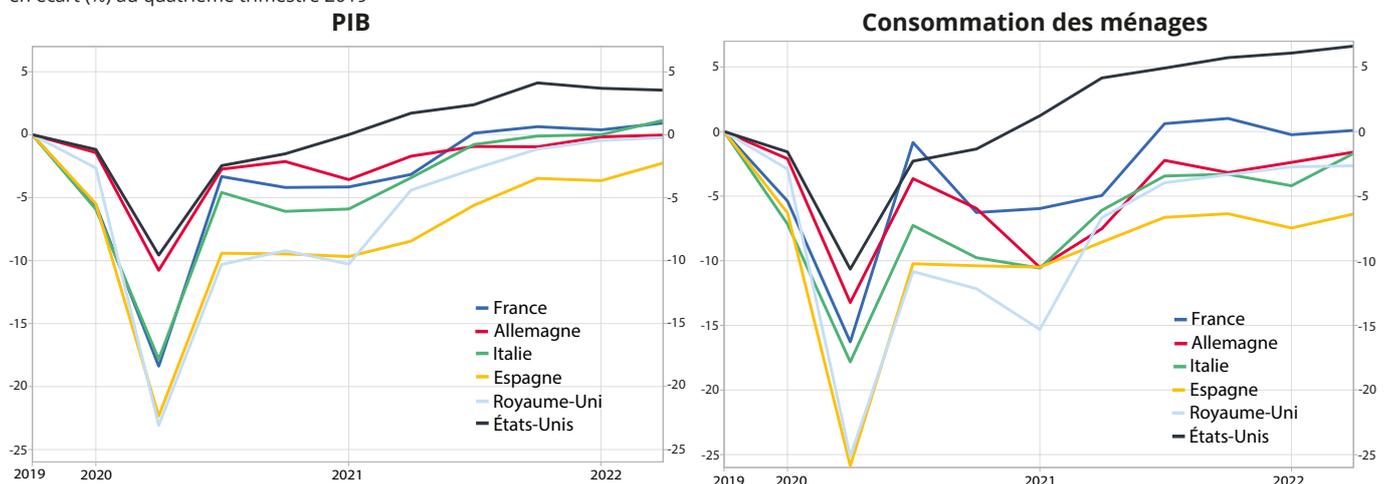
Depuis le *Point de conjoncture* du 7 septembre, les enquêtes de conjoncture publiées fin septembre ont confirmé l'assombrissement du climat des affaires en France. La prévision d'un ralentissement de l'activité au troisième trimestre est ainsi maintenue (+0,2 % après le rebond modéré de +0,5 % au trimestre précédent). En fin d'année, dans un contexte encore plus incertain, l'activité marquerait le pas (0,0 % prévu au quatrième trimestre 2022).

Le ralentissement de l'activité à l'été aurait affecté à la fois les services et l'industrie manufacturière, les services en constituant cependant la plus forte contribution. De fait, au deuxième trimestre, le rebond de l'activité avait résulté principalement des services qui avaient pâti en début d'année de la situation sanitaire dégradée (hébergement-restauration, services de transport ou encore les services aux ménages). Au troisième trimestre cependant, l'activité dans les services n'aurait évolué que modérément au mois le mois (l'indice de production de juillet indique même une activité en repli par rapport au mois de juin ► **figure 4**). Son évolution trimestrielle aurait donc surtout bénéficié du fort « effet d'acquis » résultant du rattrapage observé au printemps.

L'industrie manufacturière, de son côté, aurait progressé légèrement. Même si les contraintes d'offre restent globalement importantes, les difficultés d'approvisionnement ont cessé depuis quelques mois de s'aggraver, selon les enquêtes de conjoncture, notamment celles en lien avec la guerre en Ukraine (► **éclairage**). La production manufacturière, à cet égard, a nettement rebondi en août (+2,7 % après -1,6 % en juillet) et ce dans l'ensemble des branches, se situant à un point haut depuis le début de la crise sanitaire.

### ► 3. PIB et consommation des ménages : évolutions depuis le quatrième trimestre 2019

en écart (%) au quatrième trimestre 2019



Dernier point : 2<sup>e</sup> trimestre 2022  
Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA

# Note de conjoncture

Au quatrième trimestre 2022, les services ralentiraient à nouveau, tandis que l'industrie manufacturière serait en repli. Dans l'industrie, les enquêtes publiées fin septembre indiquent en effet une nouvelle dégradation du climat des affaires (► **figure 5**) et notamment un assombrissement de l'opinion des chefs d'entreprises quant à leurs carnets de commande et leurs perspectives personnelles de production, en lien probable avec le contexte d'incertitude géopolitique et énergétique. Le niveau des stocks de produits finis, par ailleurs, reste jugé élevé. Le solde d'opinion associé a atteint en effet un point haut en août (sauf dans l'agro-alimentaire), suggérant de moindres marges de production pour la fin d'année. Le repli de l'activité manufacturière masquerait néanmoins des disparités sectorielles : le recul toucherait notamment les « autres branches industrielles » (chimie, métallurgie, caoutchouc et plastique...), en lien avec la plus forte utilisation d'énergie de ces secteurs (► **éclairage**). Les services, moins exposés aux incertitudes touchant les branches industrielles, progresseraient à nouveau en fin d'année, mais les effets de rattrapage ne seraient plus que résiduels.

## L'emploi continuerait de progresser, quoique moins vivement qu'au premier semestre

Au premier semestre 2022, l'emploi salarié a continué d'être dynamique, quoique moins qu'au semestre précédent (+187 000 emplois salariés créés entre fin 2021 et fin juin 2022, soit moitié moins qu'entre fin juin et fin 2021). Les difficultés de recrutement, toujours à un niveau élevé dans les enquêtes de conjoncture, reflètent en partie cette vigueur de l'emploi puisqu'une part non négligeable des entreprises

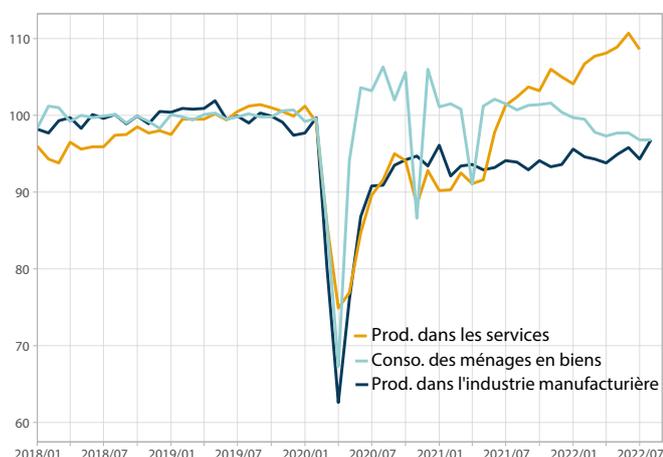
concernées par ces difficultés déclarent également avoir récemment augmenté leurs effectifs ou prévoir de le faire à court terme (► **éclairage**). Ainsi, mi-2022, l'emploi salarié se situait nettement au-dessus de son niveau de fin 2019 (+3,2 %, et ce alors que l'activité se trouvait au deuxième trimestre 2022 0,9 % au-delà de son niveau du dernier trimestre 2019). Environ un tiers de cette hausse résulte de la dynamique des contrats en alternance, notamment en apprentissage.

Au second semestre 2022, la dynamique de l'emploi salarié continuerait de s'atténuer (+58 000 créations nettes prévues entre fin juin et fin décembre). La hausse des contrats en alternance resterait soutenue tandis que les autres types de créations d'emplois ralentiraient nettement, en lien avec l'activité. Les créations d'emploi demeuraient largement concentrées dans le tertiaire marchand, alors que l'emploi salarié resterait quasi stable dans l'industrie, la construction et le tertiaire non marchand. Au total, et compte tenu d'un léger ralentissement de l'emploi non salarié en 2022, l'emploi (salarié et non salarié) augmenterait de 305 000 emplois en 2022, après le fort rattrapage de l'année 2021 (+971 000 emplois salariés).

Le taux de chômage est resté globalement stable au premier semestre (► **figure 6**). En effet, au-delà du dynamisme de l'emploi, la population active a progressé elle aussi sensiblement, le taux d'activité des 15-64 ans ayant atteint un nouveau un point haut historique (73,5 %). Au second semestre 2022, la population active ralentirait nettement, retrouvant une dynamique plus proche de sa tendance. Compte tenu du ralentissement également attendu de l'emploi, le taux de chômage se maintiendrait à 7,4 % de la population active jusque fin 2022.

## ► 4. Indices mensuels de production dans l'industrie manufacturière et dans les services, et consommation mensuelle des ménages en biens

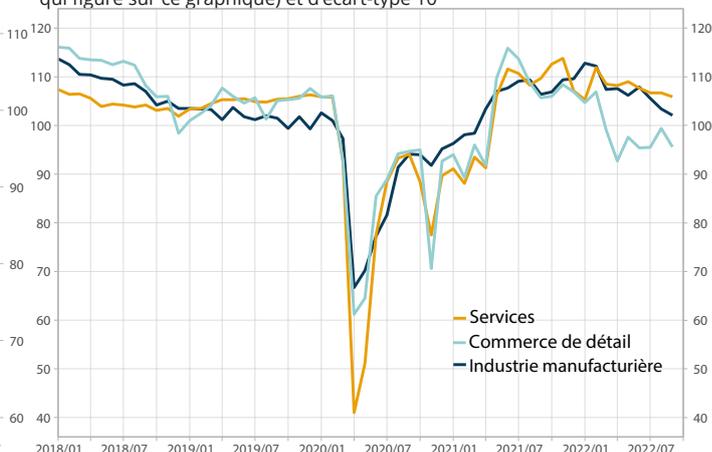
base 100 en 2019



Dernier point : août 2022 pour les indices de production dans l'industrie manufacturière et la consommation des ménages en biens, juillet 2022 pour l'indice de production dans les services  
Source : Insee

## ► 5. Climat des affaires dans l'industrie manufacturière, les services et le commerce de détail

normalisé de moyenne 100 (sur l'ensemble de la série, plus longue que ce qui figure sur ce graphique) et d'écart-type 10



Dernier point : septembre 2022.  
Source : Insee, enquêtes de conjoncture

## Après quelques mois de relative stabilité, l'inflation repartirait à la hausse en fin d'année pour atteindre environ 6,4 % sur un an en fin d'année

L'inflation a atteint 5,6 % sur un an en septembre, selon son estimation provisoire, après 5,9 % en août (► **figure 7**). Cette deuxième baisse mensuelle consécutive de l'inflation tranche avec les hausses vives et continues du premier semestre. En effet, l'inflation énergétique a diminué depuis juin : les prix des carburants ont reculé avec la baisse des cours du pétrole (et en septembre avec l'amplification de la remise à la pompe) tandis que les prix du gaz et de l'électricité sont restés contenus par les mesures de bouclier tarifaire. Parallèlement, l'inflation a continué d'augmenter dans l'alimentaire et les biens manufacturés, conséquence des fortes hausses passées des prix de production.

D'ici la fin de l'année et sous l'hypothèse d'un prix du pétrole figé à 95 € le baril, l'inflation diminuerait légèrement en octobre puis repartirait à la hausse, atteignant 6,4 % sur un an en décembre. Ce profil

refléterait principalement celui de l'inflation énergétique, la remise à la pompe se réduisant à compter de novembre et un « effet de base » tirant à la hausse le glissement annuel des prix de l'énergie en fin d'année (les cours du pétrole avaient en effet reculé fin 2021, au moment de l'émergence du variant Omicron). L'inflation continuerait sa progression dans l'alimentaire, où elle atteindrait près de 12 % sur un an en fin d'année, soit la plus grosse contribution à l'inflation d'ensemble, et dans les biens manufacturés (5 % sur un an en décembre). Dans les services, l'inflation resterait contenue, la suppression de la contribution à l'audiovisuel public faisant notamment diminuer les prix du poste « Redevances et abonnements audiovisuels ».

L'inflation sous-jacente, qui ne prend pas en compte l'évolution des prix les plus volatils ni les mesures fiscales comme la suppression de la contribution à l'audiovisuel public, augmenterait légèrement en fin d'année, portée principalement par les prix des produits manufacturés et par ceux de l'alimentaire (hors frais). Elle atteindrait ainsi 5,2 % en fin d'année, après 4,7 % en août.

### ► 6. Taux de chômage au sens du BIT

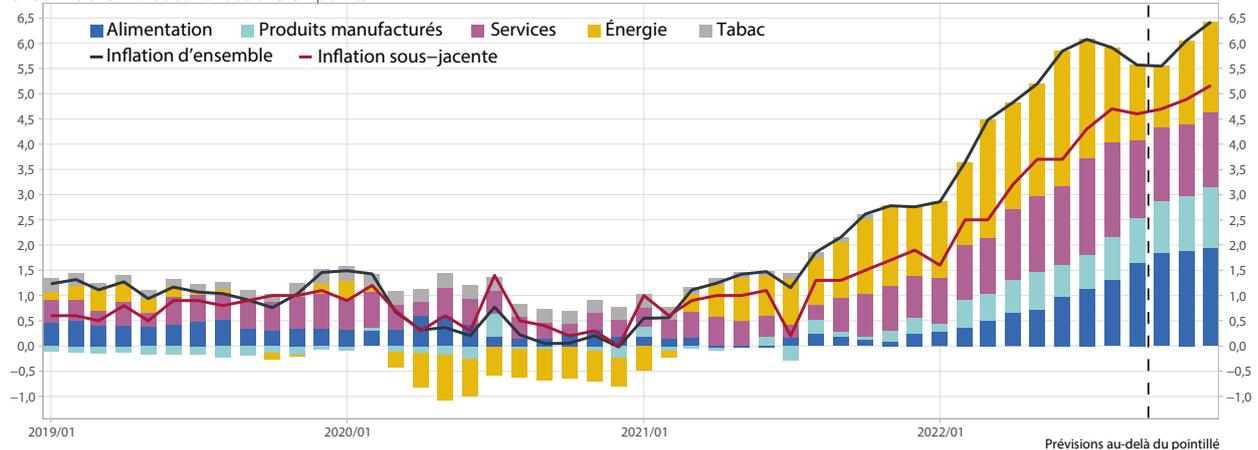
moyenne trimestrielle en % de la population active, données CVS



Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.  
Source : Insee

### ► 7. Inflation d'ensemble et contributions par poste

glissement annuel en % et contributions en points



Note : pour septembre 2022, l'inflation d'ensemble constitue une estimation provisoire, l'inflation sous-jacente une prévision.  
Source : Insee

# Note de conjoncture

## Malgré la dynamique des prix de consommation, le pouvoir d'achat des ménages rebondirait nettement au second semestre, soutenus par les mesures votées pendant l'été

Le pouvoir d'achat des ménages s'est replié au cours du premier semestre 2022 (-1,8 % par unité de consommation au premier trimestre puis -1,2 % au deuxième trimestre), pénalisé par la vive accélération des prix de consommation (► **figure 8**). Il se redresserait nettement au second semestre, du fait du dynamisme des revenus nominaux et, dans une moindre mesure, du ralentissement des prix.

Les revenus d'activité seraient en effet portés par une accélération sensible des salaires, en lien avec les revalorisations récentes du Smic et la prise en compte de l'inflation dans les renégociations salariales, mais aussi du fait de la prime du partage de la valeur (qui succède à la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat) et, au troisième trimestre, de la revalorisation du point d'indice pour les agents de la fonction publique. Les prestations sociales et les autres transferts, de leur côté, augmenteraient nettement au troisième puis au quatrième trimestre, soutenus par les mesures votées au cours de l'été (revalorisation de nombreuses prestations sociales et prime exceptionnelle de rentrée au troisième trimestre, chèque énergie exceptionnel en fin d'année). Enfin, les prélèvements sociaux et fiscaux diminueraient au quatrième trimestre, avec notamment la poursuite de la réduction de la taxe d'habitation et la suppression de la contribution à l'audiovisuel public (en comptabilité nationale, cette suppression est comptabilisée non pas dans le déflateur de la consommation des ménages mais bien dans leurs revenus).

Au total sur l'année 2022, le revenu disponible brut (RDB) des ménages progresserait de 4,7 % en 2022, dont 1,3 point environ du fait des mesures de soutien votées pendant l'été ou annoncées depuis lors. Le

pouvoir d'achat du RDB serait globalement stable en 2022 et se replierait de 0,6 % par unité de consommation (► **figure 9**).

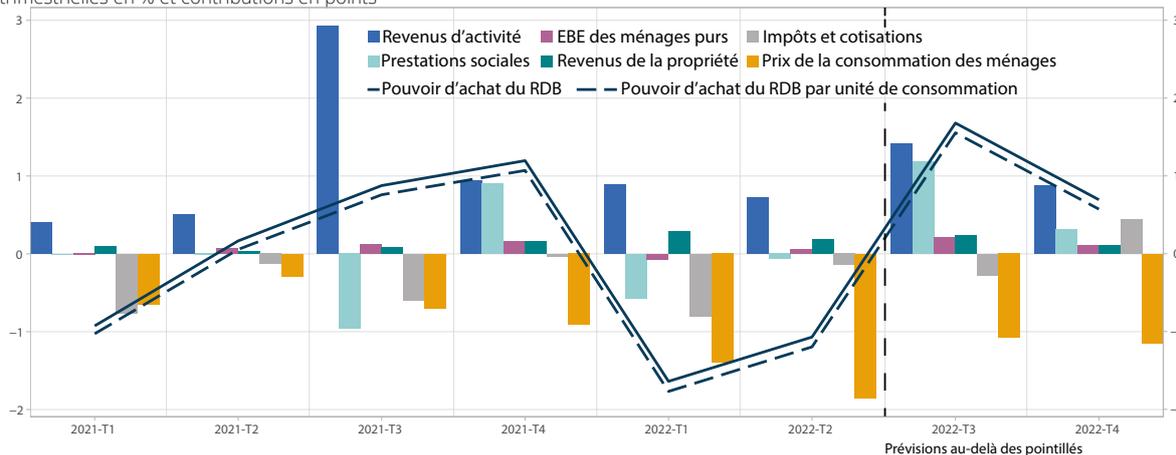
## La consommation des ménages serait peu dynamique au second semestre, conduisant leur taux d'épargne à se redresser

Au deuxième trimestre, la consommation des ménages a rebondi légèrement, portée par une reprise dans les services (► **figure 10**). Les dépenses en hébergement-restauration, services de transports et activités de loisirs ont bénéficié de l'amélioration du contexte sanitaire. L'inflation a cependant pesé sur la consommation de biens : les dépenses en produits agro-alimentaires et en carburants se sont à nouveau dégradées, ainsi que les achats de véhicules.

La consommation aurait continué à progresser au troisième trimestre, tirée par la poursuite de la reprise dans les services, toutefois atténuée par rapport au trimestre précédent, notamment dans l'hébergement-restauration. Après leur repli marqué en juillet, les achats de biens se sont stabilisés en août (► **figure 4**) : ils auraient de nouveau reculé sur l'ensemble du trimestre, certes de façon moins marquée qu'au trimestre précédent. Le contexte inflationniste aurait notamment pesé sur les dépenses en produits alimentaires. Les dépenses en carburants auraient continué à diminuer, comme le suggèrent les données de transactions par carte bancaire CB, mais de façon moins importante qu'au premier semestre, en lien probable avec la baisse du prix du pétrole et l'amplification de la remise à la pompe en septembre (► **éclairage**). Les achats d'automobiles auraient progressé. Les achats de biens d'équipement, au-dessus de leur niveau d'avant-crise depuis le second semestre 2020, auraient poursuivi leur retour à une trajectoire tendancielle.

### ► 8. Pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages

variations trimestrielles en % et contributions en points



Note : la contribution des prestations sociales inclut également les autres transferts.

Source : Insee

Au quatrième trimestre, la consommation des ménages ne progresserait que très modérément. En effet, les derniers indicateurs conjoncturels indiquent une confiance des ménages en repli en septembre, atteignant comme en juillet un point bas historique, tandis que le climat des affaires dans le commerce de détail s'est détérioré (► **figure 5**). Ainsi, la consommation de biens ne progresserait pas, le contexte d'inflation élevée continuant de modérer les décisions d'achats des ménages. Dans les services, les effets de rattrapage ayant joué aux deuxième et troisième trimestres s'essoufferaient, laissant place à un rythme de hausse plus tendancielle.

Compte tenu par ailleurs de la dynamique prévue du pouvoir d'achat des ménages au second semestre, leur taux d'épargne se redresserait nettement, dépassant 17 % en fin d'année et ce après avoir atteint un point bas au deuxième trimestre (15,5 %, un peu supérieur néanmoins au niveau de 2019 ► **figure 11**). Ce relèvement du taux d'épargne des ménages traduirait, de leur part, des comportements de lissage

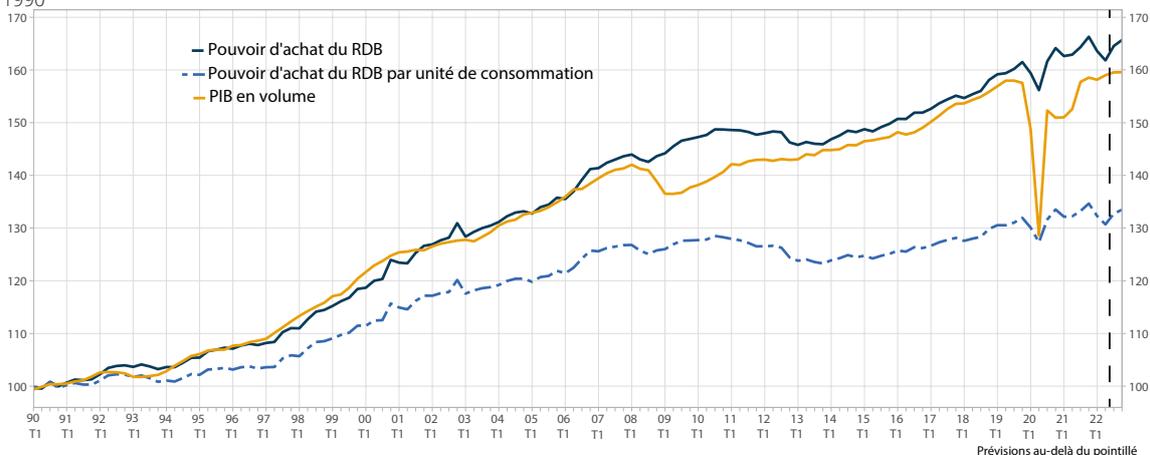
de leurs décisions d'achat par rapport aux fluctuations trimestrielles de leur pouvoir d'achat.

## L'investissement des entreprises ralentirait en fin d'année

L'investissement des entreprises a augmenté modérément au premier semestre, freiné notamment par une baisse continue de l'investissement en biens manufacturés (et plus particulièrement en matériels de transport, en baisse depuis cinq trimestres consécutifs). Au troisième trimestre, le rebond des immatriculations de véhicules neufs en juillet et en août suggère un redressement des achats de matériels de transport par les entreprises, conduisant dans notre scénario à une nette accélération de leur investissement ce trimestre. En fin d'année en revanche, le recul prévu de l'activité manufacturière, le ralentissement de celle des services et, plus généralement, le contexte d'incertitude tant géopolitique qu'énergétique et la hausse des taux d'intérêt conduiraient à un ralentissement prononcé de l'investissement des entreprises.

## ► 9. Évolution depuis 1990 du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages et du PIB

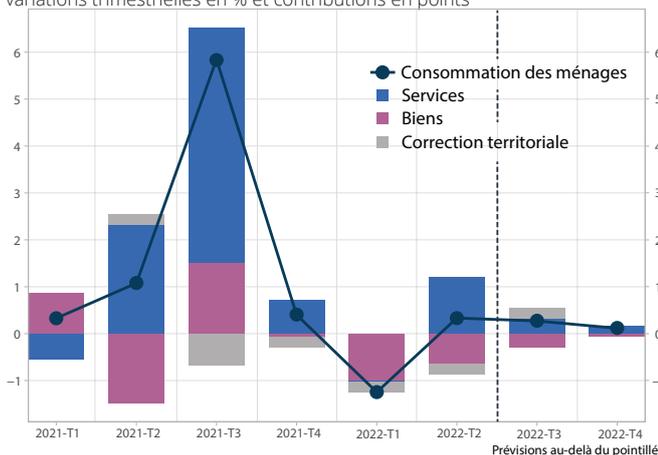
base 100 en 1990



Source : Insee

## ► 10. Consommation des ménages

variations trimestrielles en % et contributions en points

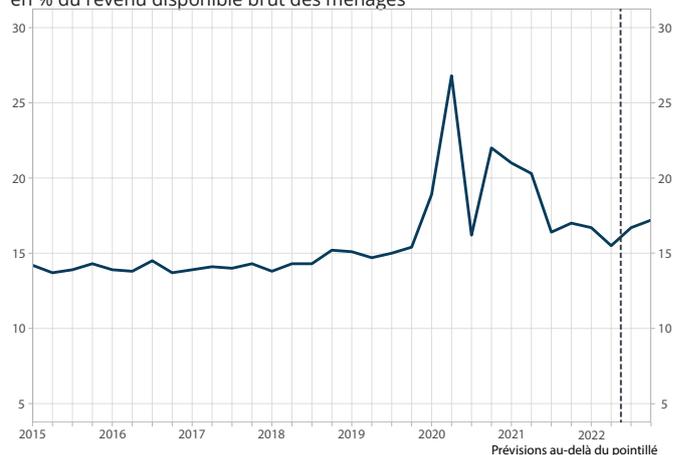


Source : Insee

6 octobre 2022

## ► 11. Taux d'épargne des ménages

en % du revenu disponible brut des ménages



# Note de conjoncture

Le dynamisme des salaires au second semestre, joint à une progression de l'emploi un peu plus forte que celle de l'activité, pèserait sur le taux de marge des entreprises, même si celui-ci serait soutenu par les subventions versées dans le cadre du plan de résilience économique et sociale. Le taux de marge des sociétés non financières atteindrait ainsi 32,0 % de leur valeur ajoutée au quatrième trimestre 2022. En moyenne sur l'année, il serait également de 32,0 %, en nette baisse par rapport à 2021 où il avait été particulièrement soutenu par les aides d'urgence liées à la crise sanitaire, mais supérieur à celui de 2018 (31,5 %). La hausse des prix de l'énergie pourrait, par ailleurs, dégrader l'excédent brut d'exploitation des entreprises les plus dépendantes de ce facteur de production et accroître ainsi l'hétérogénéité entre les branches.

## Le redémarrage du tourisme stimule les exportations comme les importations de services

Au deuxième trimestre 2022, les échanges extérieurs ont soutenu la croissance du PIB : les exportations ont continué de progresser (+0,9 %), tirées notamment par la poursuite du retour des touristes étrangers en France, tandis que les importations ont marqué le pas.

Les exportations seraient moins dynamiques au second semestre (+0,6 % prévu au troisième trimestre puis +0,5 % en fin d'année). Le ralentissement du commerce mondial affecterait la demande mondiale adressée à la France et les effets de rattrapage liés au retour des touristes étrangers seraient moindres qu'au semestre précédent. D'importantes livraisons aéronautiques soutiendraient cependant les exportations, notamment en fin d'année.

De leur côté, les importations auraient été dynamiques au troisième trimestre, du fait du rattrapage important des achats des touristes français à l'étranger. Elles

ralentiraient ensuite nettement en fin d'année, en lien avec l'amenuisement de ces effets de rattrapage et l'atonie de la demande intérieure.

## La demande intérieure aurait été en légère accélération au troisième trimestre, mais accompagnée d'importations dynamiques, tandis qu'elle marquerait quasiment le pas en fin d'année

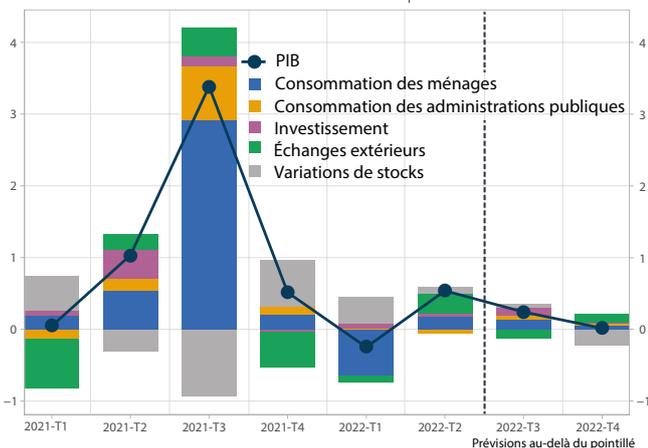
Au total, l'activité aurait été soutenue au troisième trimestre par une demande intérieure en légère accélération par rapport au printemps, du fait surtout de l'investissement des entreprises, mais tempérée par des importations dynamiques, conduisant les échanges extérieurs à peser sur l'évolution trimestrielle du PIB. En fin d'année, la demande intérieure ralentirait nettement. Ce ralentissement serait toutefois moindre que celui de l'activité elle-même, conduisant à un mouvement de déstockage amplifié par les exportations de matériels aéronautiques.

Sur l'ensemble de l'année 2022, la croissance serait de 2,6 %. L'« acquis » de croissance pour 2023 (c'est-à-dire la croissance annuelle cette année-là si le PIB trimestriel restait chaque trimestre au niveau atteint fin 2022), serait modeste, de l'ordre de +0,2 %.

Ce scénario est conditionné à plusieurs aléas. Une éventuelle aggravation de la crise énergétique en Europe pourrait conduire l'activité à se replier en fin d'année, du fait des conséquences économiques de cette crise sur les principaux partenaires de la France mais aussi de l'éventuelle mise en place de restrictions sur la consommation d'énergie. Une dégradation de la situation sanitaire pourrait également affecter l'activité, à l'instar de la vague Omicron au tout début de l'année 2022. Enfin, la volatilité des marchés financiers reste un point de vigilance. ●

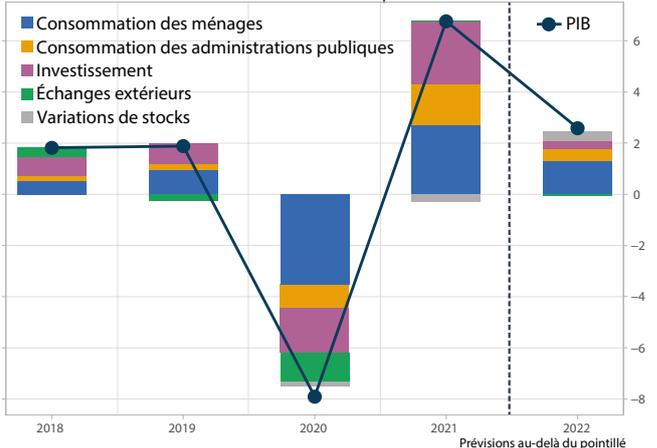
### ► 12. PIB et ses principales contributions

variations trimestrielles en % et contributions en points



Source : Insee

variations annuelles en % et contributions en points



## Évolutions récentes de l'inflation dans les quatre principales économies de la zone euro et au Royaume-Uni

Les évolutions des prix à la consommation sont tout à la fois élevées et contrastées entre les pays européens. Les écarts d'inflation résultent en partie des modalités de fixation des prix, notamment de l'énergie, mais également des politiques publiques mises en place pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages (entre mesures de limitation des hausses de prix et aides versées aux ménages) ou encore des structures de consommation, qui peuvent varier d'un pays à l'autre<sup>1</sup>.

En août 2022, le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a légèrement baissé en France, en Espagne et au Royaume-Uni, tandis qu'il a progressé en Allemagne et en Italie (► **figure 1**). Ces dynamiques contrastées tiennent en partie aux politiques publiques mises en place dans ces pays pour limiter l'inflation notamment énergétique.

De fait, dans les trois pays où l'inflation a diminué en août, cette baisse résulte de celle de l'inflation énergétique<sup>2</sup> (► **figure 2**). Les prix des carburants et des autres combustibles liquides (fioul) ont diminué, dans le sillage de la baisse des cours mondiaux du pétrole. L'inflation des autres produits énergétiques (principalement le gaz et l'électricité) est restée relativement stable, ces trois pays ayant actuellement en place des dispositifs pour contenir les prix du gaz et/ou de l'électricité (bouclier tarifaire en France, revalorisations semestrielles des prix de l'électricité plafonnées au Royaume-Uni et plafonnement des prix du gaz entrant dans la production de l'électricité en Espagne). En Italie et en Allemagne en revanche, la baisse des prix des carburants a été contrebalancée par la hausse de ceux du gaz et de l'électricité.

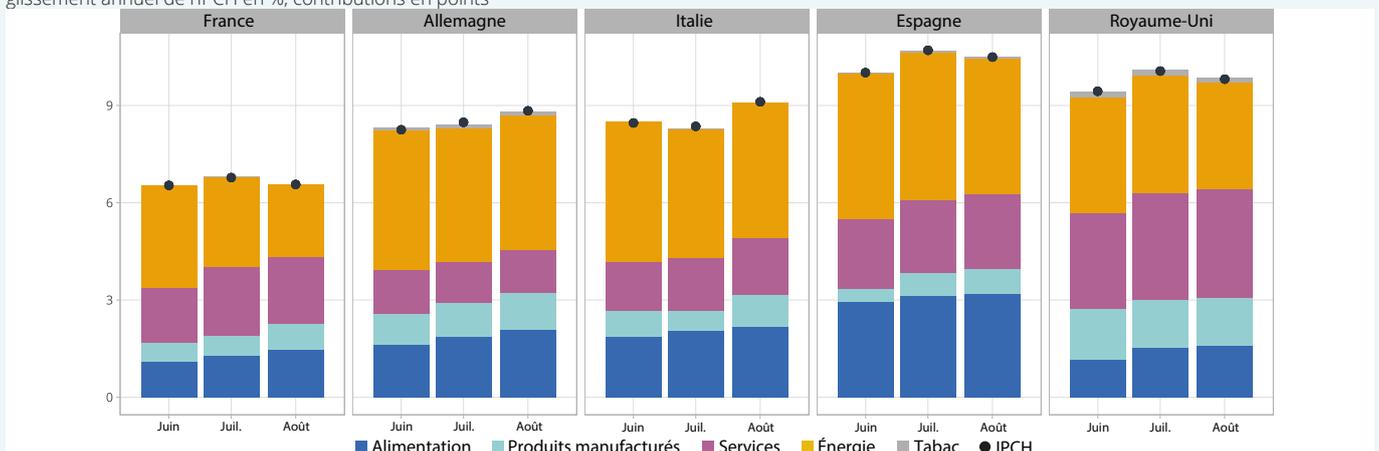
Dans le même temps, l'inflation alimentaire (► **figure 3**) a augmenté en août dans tous les pays considérés, même si elle reste en France nettement moins élevée que chez ses voisins. En particulier, la contribution des produits alimentaires (hors frais) s'est accrue dans les quatre principaux pays de la zone euro, en lien notamment avec les hausses passées des matières agricoles, alors que la contribution des produits frais s'est stabilisée. S'agissant des biens manufacturés, leur contribution à l'inflation d'ensemble reste plus modérée.

<sup>1</sup> « Dans les principales économies de la zone euro, l'énergie reste le premier facteur d'inflation, mais avec des différences entre les pays », éclairage de la Note de conjoncture de juin 2022.

<sup>2</sup> Les données détaillées des indices des prix, disponibles jusqu'au mois d'août, permettent de décomposer l'inflation par poste de consommation. Les données relatives au mois de septembre sont des estimations *flash* non désagrégées qui seront précisées par la suite par les instituts statistiques nationaux.

### ► 1. Décomposition du glissement annuel de l'IPCH dans les pays européens

glissement annuel de l'IPCH en %, contributions en points



Lecture : Eurostat publie un indicateur d'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) pour les pays de l'Union européenne. Pour le Royaume-Uni, dont les données disponibles dans les bases d'Eurostat s'arrêtent fin 2020, un IPCH a été estimé à partir des données de l'IPC publié par l'ONS britannique et en les conformant au champ de l'IPCH.

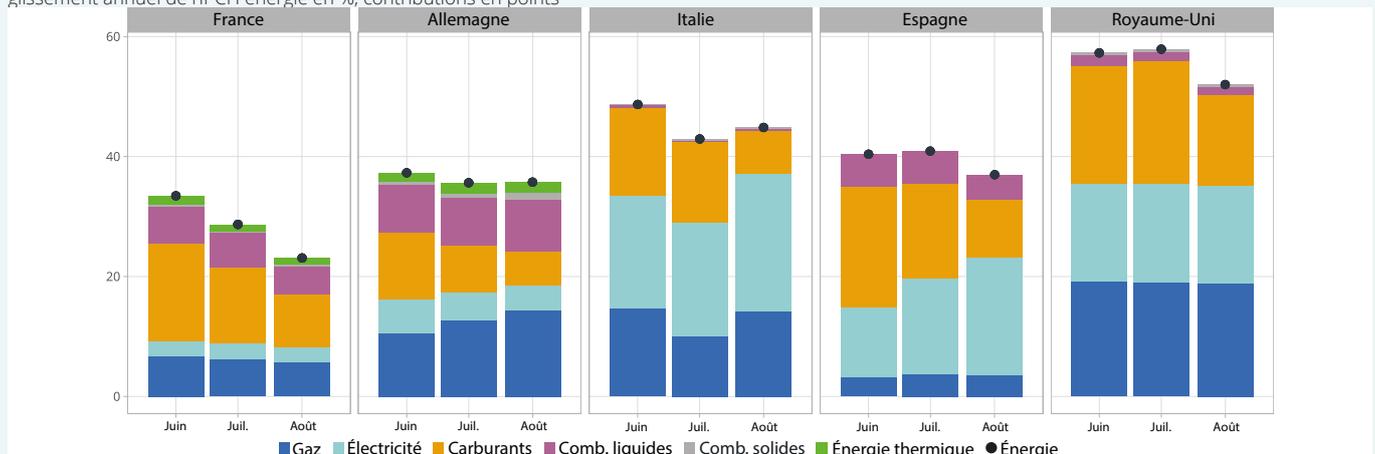
Source : Eurostat, ONS, calculs Insee

# Note de conjoncture

Dans les services, les prix ont accéléré sur un an en août, et ce dans les cinq pays considérés, poursuivant la dynamique des mois précédents. Au Royaume-Uni, les services contribuaient à l'inflation à hauteur de 3,3 points, soit autant que l'énergie et bien davantage que dans les autres pays considérés. Ceci s'explique à la fois par le poids plus important des services dans l'IPCH estimé du Royaume-Uni (56 % contre environ 53 % en France et en Allemagne et 45 % en Italie et en Espagne) et par un plus important dynamisme de leurs prix (+5,9 % en glissement annuel en août contre +4,8 % en Espagne, +3,8 % environ en France et Italie et +2,5 % en Allemagne), sans doute en lien avec la vive accélération des salaires nominaux dans ce pays. Avec une variation relativement faible sur un an de l'IPCH des services, en partie du fait d'une réduction ponctuelle sur les tarifs des transports en commun (billet mensuel à 9 euros), la contribution des services à l'inflation est restée contenue en Allemagne, à 1,3 point en août.

## ► 2. Décomposition du glissement annuel de l'IPCH énergie dans les pays européens

glissement annuel de l'IPCH énergie en %, contributions en points



Lecture : Eurostat publie un indicateur d'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) pour les pays de l'Union européenne. Pour le Royaume-Uni, dont les données disponibles dans les bases d'Eurostat s'arrêtent fin 2020, un IPCH a été estimé à partir des données de l'IPC publié par l'ONS britannique et en les conformant au champ de l'IPCH.

Source : Eurostat, ONS, calculs Insee

## ► 3. Inflation d'ensemble (glissement annuel de l'IPCH) dans les quatre principales économies de la zone euro en août 2022 et contributions par poste

glissement annuel de l'IPCH en %, contributions en points

	France		Allemagne		Italie		Espagne	
	GA (en %)	Contribution (en points)						
<b>Alimentaire</b>	<b>7,9</b>	<b>1,5</b>	<b>14,2</b>	<b>2,1</b>	<b>10,3</b>	<b>2,2</b>	<b>13,5</b>	<b>3,2</b>
Alimentaire frais	3,7	0,1	6,7	0,1	10,2	0,4	12,1	0,6
Alimentaire non frais	7,8	0,7	14,2	1,2	9,8	0,9	13,4	1,4
<b>Tabac</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>5,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>2,7</b>	<b>0,1</b>
<b>Biens manufacturés</b>	<b>5,0</b>	<b>0,8</b>	<b>6,2</b>	<b>1,1</b>	<b>5,1</b>	<b>1,0</b>	<b>5,0</b>	<b>0,8</b>
Achats de véhicules	6,4	0,2	9,1	0,4	6,5	0,3	8,9	0,3
<b>Énergie</b>	<b>23,1</b>	<b>2,2</b>	<b>35,7</b>	<b>4,2</b>	<b>44,9</b>	<b>4,2</b>	<b>36,9</b>	<b>4,2</b>
Gaz	34,6	0,5	59,1	1,7	59,1	1,3	24,8	0,4
Électricité	7,7	0,3	16,6	0,5	102,9	2,2	60,6	2,3
Carburant et lubrifiant pour véhicules personnels	21,8	0,8	16,2	0,7	14,1	0,7	18,9	1,1
<b>Services</b>	<b>3,9</b>	<b>2,1</b>	<b>2,5</b>	<b>1,3</b>	<b>3,8</b>	<b>1,8</b>	<b>4,8</b>	<b>2,3</b>
Logements	1,8	0,2	3,0	0,5	1,6	0,1	2,3	0,2
Services de transport	16,4	0,3	-28,8	-0,7	22,6	0,4	3,7	0,1
Loisirs et culture	3,4	0,3	6,4	0,6	2,5	0,2	5,6	0,3
Communications	0,2	0,0	-0,3	0,0	-3,6	-0,1	-2,2	-0,1
Restaurants et hôtels	5,9	0,5	8,0	0,3	6,6	0,7	8,9	1,3
<b>Inflation totale (en %)</b>	<b>6,6</b>		<b>8,8</b>		<b>9,1</b>		<b>10,5</b>	

Lecture : en France, en août 2022, l'inflation alimentaire s'élevait à 7,9 % en rythme annuel et la contribution de l'alimentation à l'inflation harmonisée était de 1,5 point.

Source : Eurostat, calculs Insee

En septembre 2022, dans les quatre principales économies de la zone euro<sup>3</sup>, le glissement annuel de l'IPCH flash a évolué dans la continuité du mois d'août : en baisse en France (+6,2 % après +6,6 %) et en Espagne (+9,3 % après +10,5 %) mais en hausse en Allemagne (+10,9 % après +8,8 %) et en Italie (+9,5 % après +9,1 %). Le détail de l'IPCH par poste n'est pas encore disponible mais les éléments d'analyse fournis par les instituts nationaux de statistiques permettent de comprendre les principaux facteurs à l'œuvre. En France, la baisse de l'inflation est principalement due à celle du prix des carburants, avec notamment une remise à la pompe plus importante au mois de septembre. Au contraire, la remise à la pompe a pris fin en Allemagne début septembre, de même que les réductions sur les abonnements de transport. L'inflation énergétique a donc fortement progressé outre-Rhin, ainsi que celle des services de transport. En Italie, la variation sur un an de l'IPCH de l'énergie a légèrement reculé, du fait d'effets de base probablement. Ces effets de base ont aussi joué en Espagne, de façon bien plus importante, et expliquent en grande partie la baisse de l'inflation d'ensemble bien que les prix restent très élevés. Enfin, l'inflation alimentaire et plus généralement l'inflation des biens manufacturés a progressé dans les principales économies de la zone euro. ●

*Hugues Ravier, Meryam Zaiem*

<sup>3</sup> Les chiffres de l'inflation de septembre ne sont pas disponibles pour le Royaume-Uni à la date de publication.

## ► 4. Poids dans l'IPCH, des différents agrégats et de certaines de leurs composantes dans les quatre principales économies de la zone euro en 2022

poids en % dans la consommation des ménages

	France	Allemagne	Italie	Espagne
<b>Alimentaire</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>21</b>	<b>23</b>
Alimentaire frais	3	2	4	5
Alimentaire non frais	16	13	17	18
<b>Tabac</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Biens manufacturés</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>23</b>	<b>18</b>
Achats de véhicules	4	4	4	3
<b>Énergie</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>12</b>
Gaz	2	3	2	2
Électricité	3	3	2	4
Carburant et lubrifiant pour véhicules personnels	4	4	5	6
<b>Services</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>45</b>	<b>46</b>
Logements	11	17	7	8
Services de transport	2	2	2	1
Loisirs et culture	8	10	6	5
Communications	3	3	3	3
Restaurants et hôtels	7	4	10	14
<b>IPCH</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Eurostat, calculs Insee

### Quelles sont les branches d'activité dont la production dépend le plus de l'énergie ?

Sur l'ensemble des branches d'activité de l'économie française, les consommations intermédiaires en énergie (hydrocarbures, produits pétroliers raffinés, gaz, électricité) représentaient en 2019 environ 4 % de la production<sup>1</sup>, et 2 % en retirant les branches elles-mêmes productrices d'énergie<sup>2</sup>. Ce chiffre global masque cependant de fortes disparités. La ► **figure 1** représente ainsi les branches (hors celles productrices d'énergie) dont les consommations intermédiaires en énergie représentent plus de 5 % de la production propre. Ces branches couvrent 8 % de la production de l'ensemble de l'économie. Au sein de l'industrie, les branches les plus consommatrices en énergie (avec une consommation intermédiaire supérieure à 5 % de leur production) comptent pour 12 % environ de la production industrielle<sup>3</sup>.

Dans l'industrie (hors branches productrices d'énergie), c'est la chimie qui apparaît, de loin, la plus dépendante de consommations intermédiaires énergétiques. Celles-ci pèsent en effet pour plus d'un quart de la production de cette branche. Suivent la métallurgie (9 %), l'industrie du papier et du carton (8 %), la fabrication de produits minéraux non métalliques (7 %, qui regroupe notamment l'industrie du verre) ou encore l'extraction de minerais métalliques (6 %). Dans l'industrie chimique, l'énergie consommée est principalement constituée de produits pétroliers raffinés mais les proportions de gaz et électricité sont aussi significatives. Dans la métallurgie ou l'industrie du papier ou celle des produits minéraux non métalliques, c'est l'électricité qui représente la source d'énergie la plus importante, même si le gaz y intervient de façon non négligeable (à hauteur de 2 à 3 % de la production propre de ces branches). À cet égard, et selon les enquêtes de conjoncture, ces branches présentaient en septembre les climats des affaires les plus dégradés parmi les branches industrielles (► **figure 2**), en dessous de leurs moyennes de long terme pour l'industrie chimique, l'industrie du bois, du papier et de l'imprimerie ou encore pour la métallurgie. Il est probable que cette dégradation du climat reflète en partie les inquiétudes sur l'approvisionnement et les prix du gaz et de l'électricité.

Certains services sont eux aussi fortement consommateurs d'énergie. C'est le cas naturellement du transport aérien et des transports par eau, dont les consommations intermédiaires en énergie (du carburant essentiellement) représentent respectivement 23 % et 13 % de la production de la branche. Les autres types de services de transport (autres transports terrestres, qui regroupent notamment le transport par route et le transport ferroviaire) sont moins intensifs en énergie, aux alentours de 10 % de leur production (surtout des produits pétroliers raffinés pour le transport par route, de l'électricité pour le transport ferroviaire). Le secteur de la production de films, de la programmation et de la diffusion utilise également de l'énergie de façon notable, surtout de l'électricité, à hauteur de près de 7 % de sa production.

Les consommations en énergie considérées dans ces encadrés sont des intrants directs, c'est-à-dire directement consommés dans le processus de production. Elles ne constituent pas, toutefois, la seule dépendance des branches d'activité à l'énergie : de fait, à ces intrants directs s'ajoutent les consommations indirectes d'énergie, résultant des consommations intermédiaires (en énergie ou non) qui nécessitent aussi de l'énergie pour être produites, et ainsi de suite. ●

*Olivier Simon*

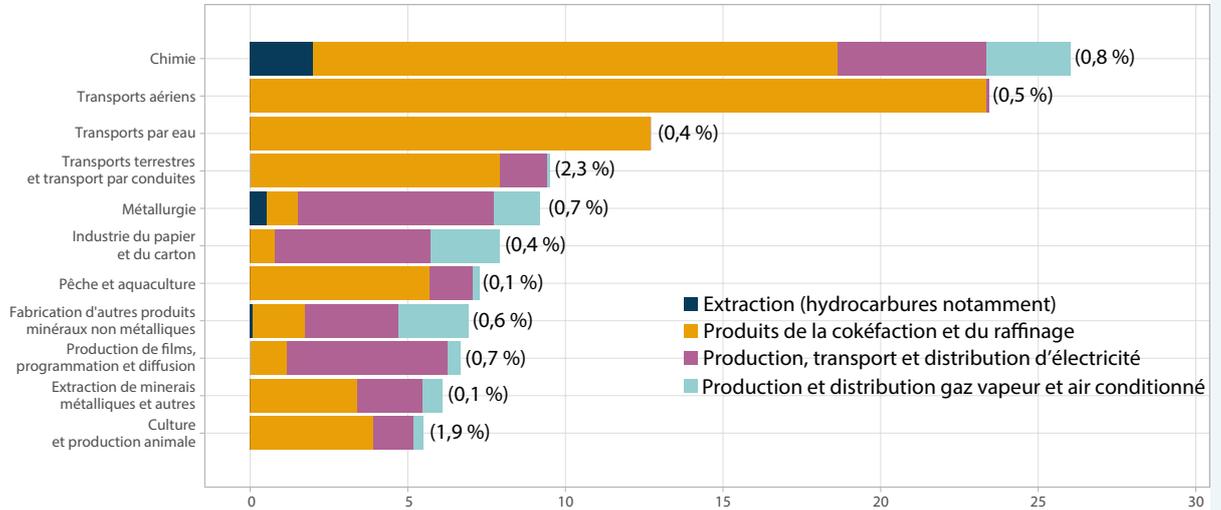
<sup>1</sup> Cet encadré a été réalisé à partir d'un tableau entrées-sorties (TES) relatif à l'année 2019, au niveau A64 de la NACE. Pour les besoins de l'analyse, il a été estimé, s'agissant des consommations intermédiaires en énergie, à un niveau plus fin.

<sup>2</sup> Les branches qui produisent elles-mêmes de l'énergie (industrie de la cokéfaction et du raffinage, production et distribution de gaz ou d'électricité) sont fortement consommatrices d'énergie, nettement plus que les autres branches.

<sup>3</sup> Ces proportions indicatives dépendent néanmoins de la granularité de l'analyse. Même relativement fin, le niveau A64 de la NACE peut masquer de l'hétérogénéité entre des activités dont les consommations intermédiaires sont différentes. C'est par exemple le cas de la fabrication de produits minéraux non métalliques qui comprend, entre autres, la production de verre, très consommatrice en énergie, tandis que les autres activités de cette branche le sont moins.

## ► 1. Part des consommations intermédiaires énergétiques (extractions, produits raffinés, gaz, électricité) dans la production des branches (hors celles productrices d'énergie)

part en % (entre parenthèses figure le poids de chaque branche dans la production totale de l'économie)

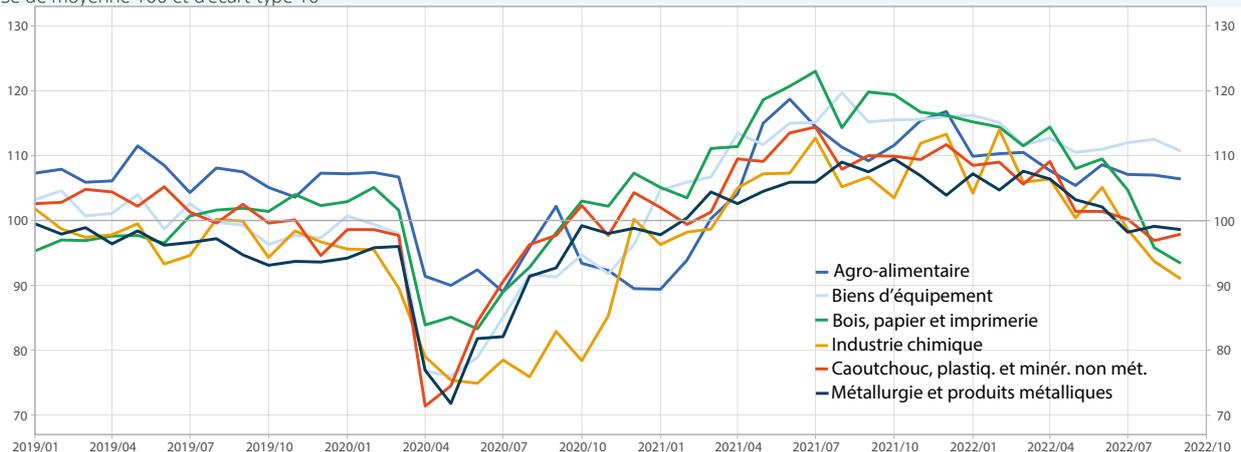


Note : ce graphique représente les branches (hors celles productrices d'énergie) dont les consommations intermédiaires en énergie représentent plus de 5 % de la production. Ces branches représentent 8 % de la production totale de l'économie (le poids de chaque branche figure entre parenthèses sur le graphique). Les consommations intermédiaires considérées sont celles issues de l'extraction d'hydrocarbures, de houille et de lignite, de la cokéfaction-raffinage, de la production, transport et distribution d'électricité et de la production, transport et distribution de gaz, vapeur et air conditionné. La part de ces consommations intermédiaires dans la production des branches est calculée à l'aide d'un tableau entrées-sorties relatif à l'année 2019 (en euros courants), au niveau A64 de la NACE. Pour les besoins de l'analyse, il a été estimé, s'agissant des consommations intermédiaires en énergie, à un niveau plus fin.

Source : calculs Insee

## ► 2. Climat des affaires dans quelques branches de l'industrie manufacturière

normalisé de moyenne 100 et d'écart-type 10



Note : les climats des affaires sont de moyenne 100 et d'écart-type 10 sur l'ensemble de leur période de calcul, plus longue que ce qui figure sur ce graphique (cf. les précisions méthodologiques publiées avec les *Informations Rapides* de l'Insee). La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques contient, entre autres, l'industrie du verre.

Source : enquêtes de conjoncture, Insee

# En septembre 2022, les difficultés d'approvisionnement restent importantes même si celles liées à la guerre en Ukraine diminuent dans la plupart des secteurs

En septembre 2022, selon les enquêtes de conjoncture, la part d'entreprises de l'industrie manufacturière qui se disent limitées dans leur production par des difficultés d'approvisionnement diminue de nouveau mais reste, à 42 % (► **figure 1**), globalement assez proche de son niveau le plus élevé. Dans l'industrie du bâtiment, la part d'entreprises concernées poursuit sa baisse, à 31 % après un record de 40 % en avril. Elle reste cependant très supérieure à sa moyenne de longue période.

Après le déclenchement de la guerre en Ukraine, une interrogation spécifique sur ses impacts éventuels en matière d'approvisionnement a été introduite dans les enquêtes de conjoncture de l'Insee (► **cf. méthode**). Les entreprises peuvent en effet être affectées, le cas échéant, par des difficultés d'approvisionnement parce qu'elles se fournissent directement en Ukraine, en Russie ou en Biélorussie (lien direct) ou bien parce certains de leurs fournisseurs s'y approvisionnent eux-mêmes (lien indirect). Dans ces deux cas de figure, les difficultés d'approvisionnement rencontrées ne sont pas nécessairement les seules affectant les entreprises : autrement dit, les entreprises peuvent connaître en parallèle d'autres perturbations de leurs chaînes d'approvisionnement. Le contexte de la guerre en Ukraine vient alors éventuellement amplifier des difficultés d'approvisionnement déjà existantes.

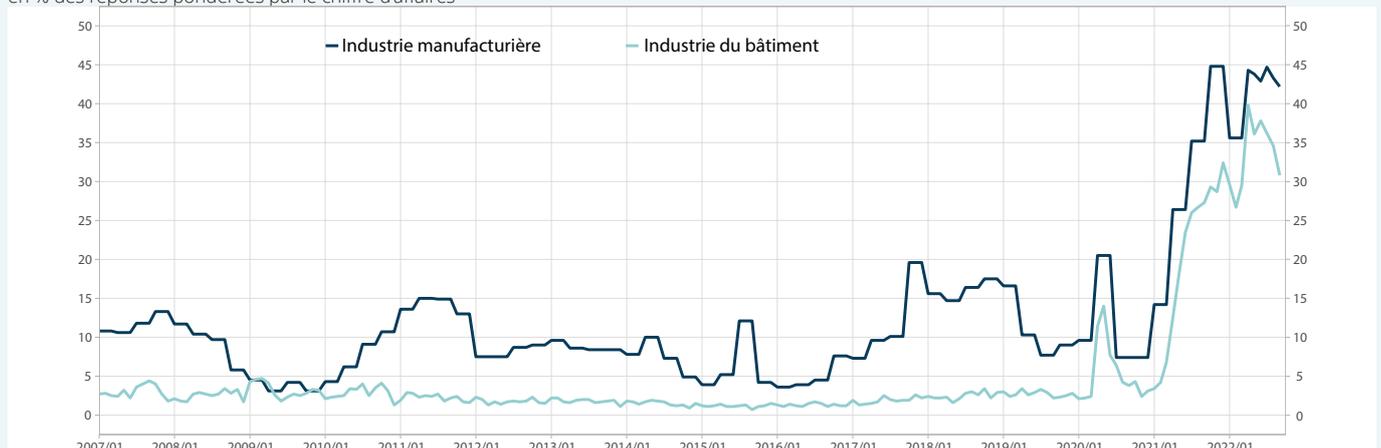
En septembre 2022, la proportion d'entreprises se déclarant limitées dans leur production par des difficultés d'approvisionnement liées (directement ou indirectement) à la guerre en Ukraine tend à diminuer par rapport au mois de juin dans la plupart des secteurs. Elle s'élève à 25 % dans l'industrie manufacturière et à 21 % dans le bâtiment (► **figure 2**). Cette part représente dans le bâtiment les deux tiers des entreprises affectées par des difficultés d'approvisionnement, et six sur dix dans l'industrie manufacturière. Les entreprises se déclarant affectées par la guerre en Ukraine le sont pour la plupart seulement de manière indirecte. Celles qui se disent bridées dans leur production par des difficultés d'approvisionnement en lien direct avec la guerre en Ukraine – c'est-à-dire celles se fournissant directement en Ukraine, Russie ou Biélorussie – restent très minoritaires : 6 % des entreprises de l'industrie manufacturière, moins de 1 % de celles du bâtiment.

Au sein de l'industrie manufacturière, en septembre 2022, la part d'entreprises affectées par des difficultés d'approvisionnement en lien avec la guerre en Ukraine varie selon les secteurs, entre 7 % dans le textile-habillement et près de 55 % dans les matériels de transport (► **figure 2**). Cette part a baissé dans tous les secteurs entre juin et septembre 2022, sauf pour le « mobilier, réparation et installation d'équipements » et surtout les matériels de transports. Plus précisément, si les difficultés liées à la guerre diminuent dans l'automobile (ce secteur restant en revanche exposé aux perturbations d'approvisionnement venant d'Asie), elles augmentent nettement pour les autres matériels de transport. Elles diminuent en revanche nettement dans le textile-habillement, la chimie et la métallurgie. ●

Julien Valentino

### ► 1. Part d'entreprises limitées dans leur production par des difficultés d'approvisionnement

en % des réponses pondérées par le chiffre d'affaires



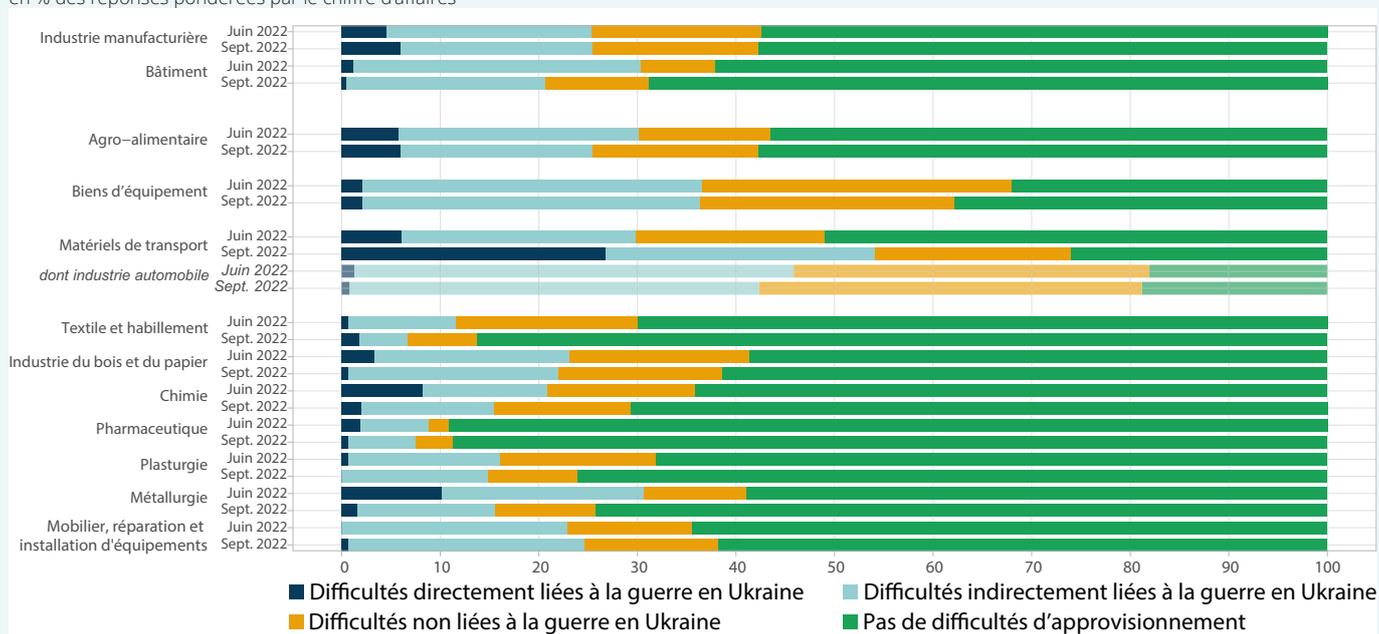
Note : réponses pondérées par le chiffre d'affaires. Données désaisonnalisées.

Dernier point : septembre 2022.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture

## ► 2. Part d'entreprises déclarant des difficultés d'approvisionnement en juin et septembre 2022, et degré de lien éventuel avec la guerre en Ukraine

en % des réponses pondérées par le chiffre d'affaires



Note : lorsqu'une entreprise déclare être limitée dans sa production par des difficultés d'approvisionnement mais ne répond pas à la question sur le lien entre ces difficultés et la guerre en Ukraine, on considère que ces dernières ne sont pas liées à la guerre en Ukraine. Ce cas de figure ne concerne que 1 % des entreprises interrogées. Par ailleurs, les entreprises déclarant que leurs difficultés d'approvisionnement sont liées à la fois directement et indirectement à la guerre en Ukraine sont classées ci-dessus parmi celles déclarant des difficultés directement liées à la guerre.

Données non désaisonnalisées.  
Source : Insee, enquêtes de conjoncture

### Méthode

Les enquêtes de conjoncture dans l'industrie manufacturière et dans la construction (entreprises du bâtiment avec au moins dix employés) interrogent régulièrement les entreprises sur les facteurs qui limitent leur production.

Depuis mai 2022 (cf. éclairage de la *Note de conjoncture* de juin 2022), une question complémentaire a été introduite sur le lien éventuel entre les éventuelles difficultés d'approvisionnement qu'elles rencontrent et la guerre de la Russie en Ukraine (► **figure 3**). Cet éclairage présente les résultats des enquêtes de juin et de septembre.

Il est à noter que les craintes sur l'approvisionnement en énergie ne sont pas spécifiquement évoquées dans l'interrogation. Cependant, au vu des commentaires parfois laissés dans leurs réponses, il n'est pas exclu que certaines entreprises considèrent le contexte énergétique actuel et à venir comme une difficulté d'approvisionnement. ●

### ► 3. Intitulé de la question sur le lien entre les difficultés d'approvisionnement rencontrées par les entreprises et la guerre en Ukraine

#### 2. Les difficultés d'approvisionnement que vous rencontrez sont-elles liées de façon directe ou indirecte à la guerre en Ukraine ?

Plusieurs réponses possibles

- Oui de façon directe car vous vous approvisionnez habituellement en Russie, Ukraine ou Biélorussie
- Oui de façon indirecte car certains de vos fournisseurs situés dans d'autres pays (y compris en France) sont affectés directement
- Non, vos difficultés d'approvisionnement n'y sont pas liées

## Les difficultés de recrutement déclarées par les entreprises sont liées en partie à la dynamique de l'emploi

En juillet 2022, la part d'entreprises ayant déclaré des difficultés de recrutement a atteint des niveaux inédits dans l'industrie manufacturière (67 % des entreprises concernées) et les services (60 %) et rejoint ses plus hauts niveaux dans le bâtiment (82 %). Ces difficultés interviennent dans un contexte de dynamisme de l'emploi salarié, que reflète également l'opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution de leurs effectifs. Dans l'industrie manufacturière et le bâtiment, les soldes d'opinion sur l'évolution des effectifs tant passés (au cours des 3 derniers mois) que prévus (au cours des 3 prochains mois) restent depuis un an nettement au-dessus de leurs moyennes de long terme. Dans les services, ils ont pu connaître davantage de fluctuations depuis un an mais sont restés globalement au-dessus ou proches de leurs moyennes de long terme.

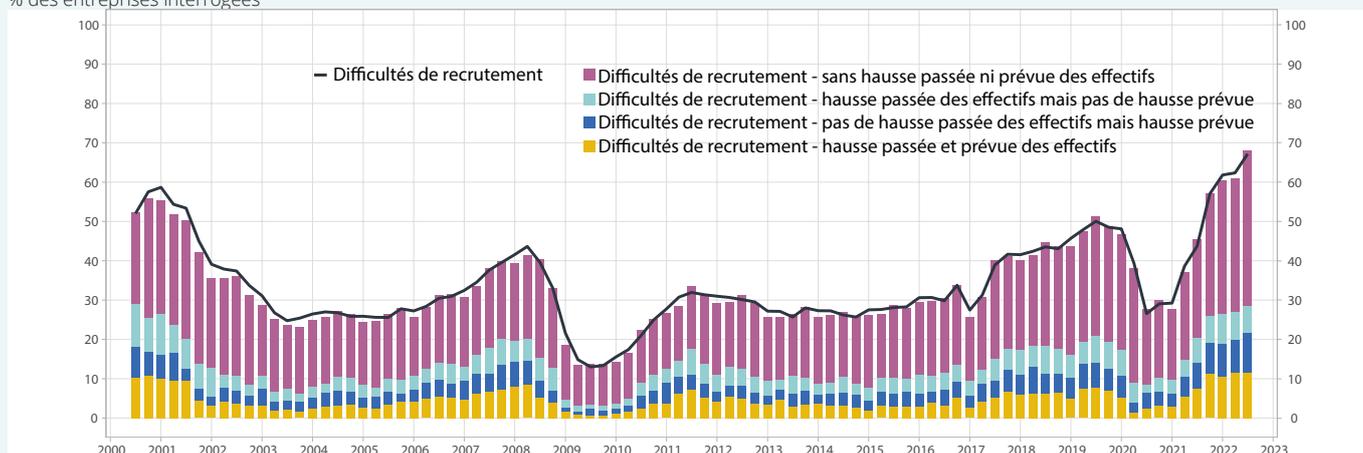
Les difficultés de recrutement peuvent renvoyer à des problèmes structurels d'adéquation entre l'offre et la demande de travail (compétences, attractivité...). Ces difficultés se manifestent en toute période, y compris de faible dynamisme du marché du travail, mais elles se font nettement plus vives lorsque les recrutements sont plus importants. Une manière de l'illustrer consiste à identifier, parmi les entreprises déclarant des difficultés de recrutement, lesquelles ont déclaré par ailleurs une hausse de leurs effectifs passés ou à venir : les difficultés de recrutement rencontrées par de telles entreprises peuvent en effet provenir davantage de leur besoin de main-d'œuvre supplémentaire (excès de demande de travail) que d'un déficit de main-d'œuvre.

Ainsi, dans l'industrie manufacturière, la part d'entreprises déclarant des difficultés de recrutement ainsi qu'une hausse de leurs effectifs passés et/ou futurs est en forte augmentation depuis la mi-2021 (► **figure 1**) : en juillet 2022, elle atteignait 28 %, soit environ 4 entreprises sur 10 parmi celles déclarant des difficultés de recrutement. Un mouvement similaire s'observe dans les services (► **figure 2**) : la part d'entreprises déclarant à la fois des difficultés de recrutement et une hausse des effectifs passés et/ou futurs a augmenté sensiblement depuis début 2021, s'établissant en juillet 2022 à 26 % des entreprises interrogées (soit là aussi 4 entreprises sur 10 parmi celles déclarant des difficultés de recrutement). Enfin, dans le bâtiment, où la proportion d'entreprises déclarant des difficultés de recrutement est la plus élevée, seulement 1 entreprise sur 3, parmi celles déclarant en juillet des difficultés de recrutement, a déclaré par ailleurs une hausse de ses effectifs prévus et/ou passés (► **figure 3**). ●

Hugues Génin

### ► 1. Difficultés de recrutement déclarées par les entreprises selon l'évolution déclarée de leurs effectifs passés et prévus – Industrie manufacturière

% des entreprises interrogées

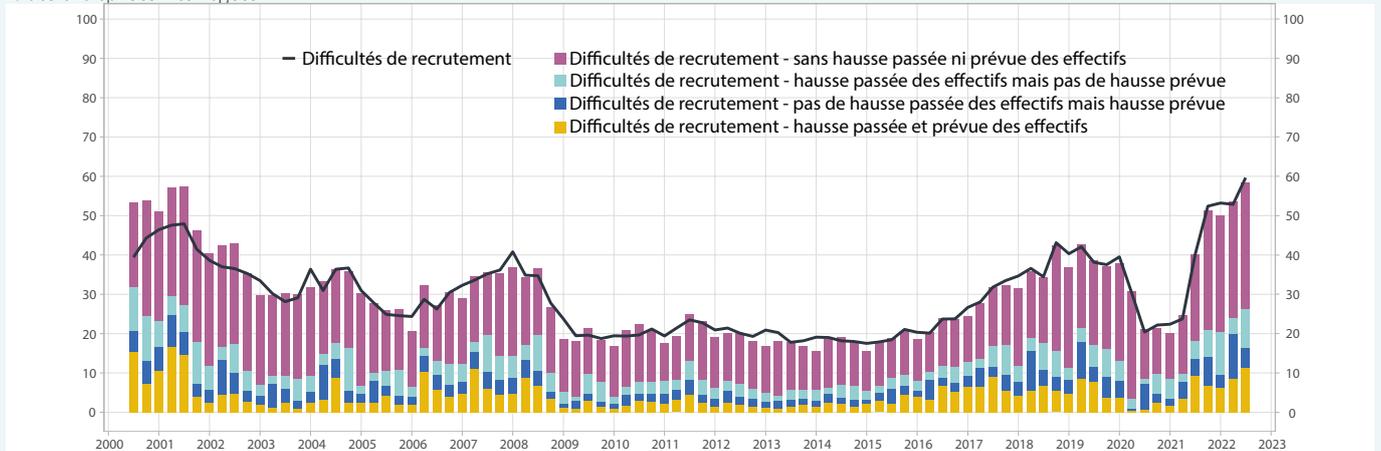


Lecture : en juillet 2022, 67 % des entreprises industrielles déclaraient rencontrer des difficultés de recrutement. Représenté sur la courbe noire, ce total reprend celui publié trimestriellement dans les publications *Informations Rapides*. Il peut légèrement différer de la somme de ses composantes (barres empilées sur le graphique) pour plusieurs raisons : non réponse partielle à certaines questions de l'enquête, CVS.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture

## ► 2. Difficultés de recrutement déclarées par les entreprises selon l'évolution déclarée de leurs effectifs passés et prévus - Services

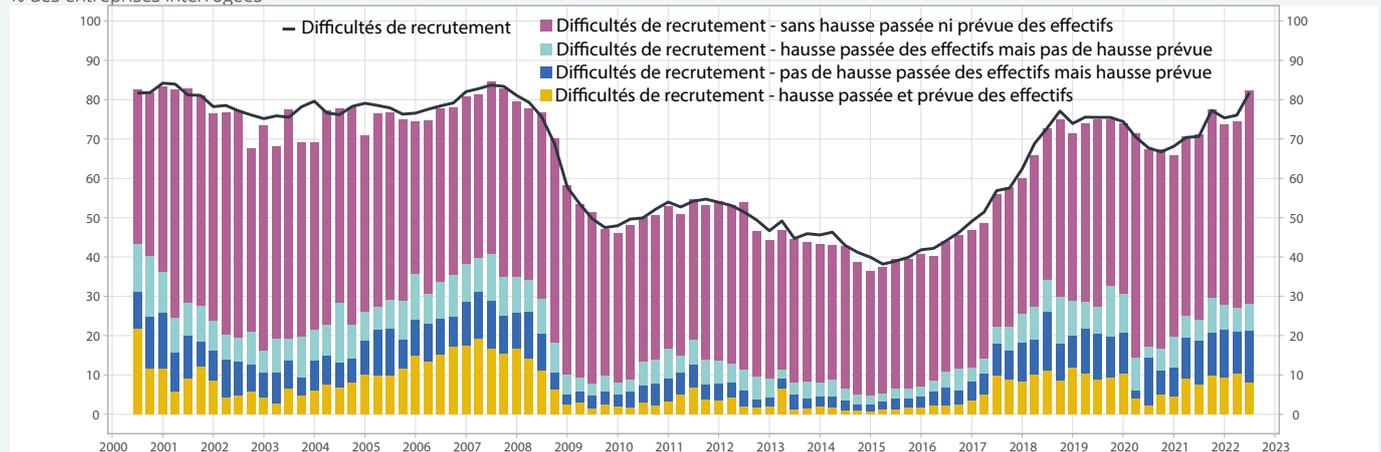
% des entreprises interrogées



Source : Insee, enquêtes de conjoncture

## ► 3. Difficultés de recrutement déclarées par les entreprises selon l'évolution déclarée de leurs effectifs passés et prévus - Bâtiment

% des entreprises interrogées



Source : Insee, enquêtes de conjoncture

## Le calendrier de la remise à la pompe a eu un impact sur celui des achats de carburants

Les transactions par carte bancaire CB permettent de suivre à une fréquence hebdomadaire voire quotidienne les évolutions de certaines parties de la consommation des ménages. Ces données sont mobilisées par l'Insee depuis la mi-mars 2020 pour affiner ses prévisions de consommation. Dans l'hébergement-restauration, elles témoignent ainsi en juillet-août 2022 (► **figure 1**, gauche) d'un dynamisme plus faible qu'au printemps (même si cela ne préjuge pas des comportements d'achats des touristes étrangers, non compris dans ces statistiques de transactions par carte bancaire CB). Les achats en biens d'équipement du foyer par carte bancaire CB auraient été quant à eux relativement stables par rapport à leur niveau de juin, avec une légère reprise sur le mois de septembre. S'agissant des carburants, les transactions par carte bancaire CB se situent depuis mars 2022 au-dessous de leur niveau d'avant la crise sanitaire. Les données sur la consommation des ménages publiées mensuellement par l'Insee confirment que les achats en volume de produits pétroliers<sup>1</sup> sont, entre mars et août, inférieurs à leur niveau d'avant-crise, de l'ordre de 2 %.

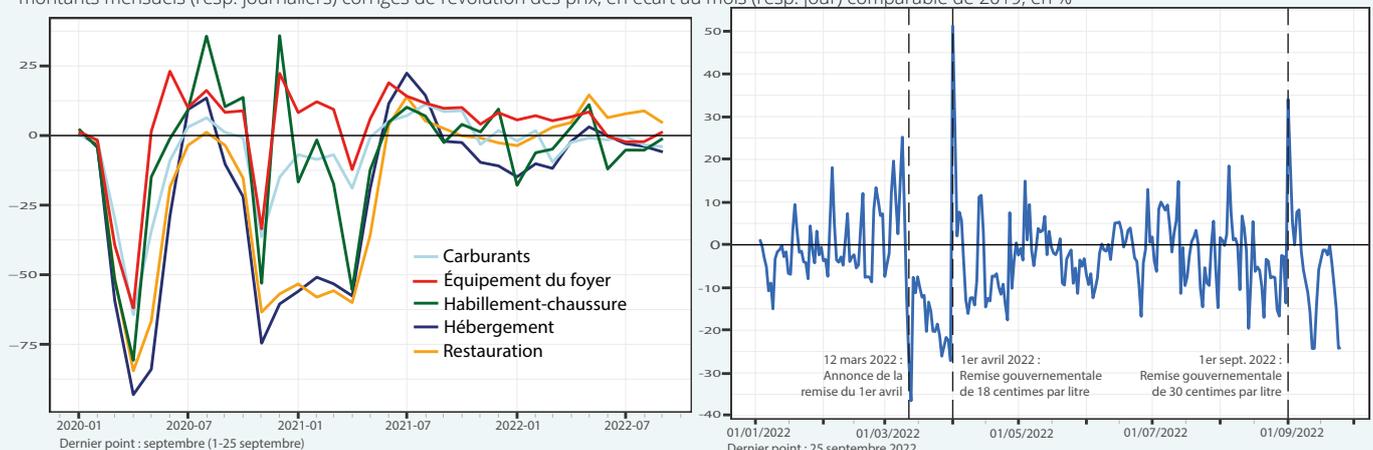
Le rythme des dépenses en carburants par carte bancaire CB, corrigées de l'évolution des prix, est par ailleurs marqué par des chocs journaliers liés aux annonces gouvernementales sur la remise à la pompe mise en place depuis le deuxième trimestre 2022 pour limiter la hausse des prix des carburants (► **figure 1**, droite). En mars, les dépenses en carburants ont chuté après l'annonce de la remise de 18 centimes TTC par litre à compter du 1<sup>er</sup> avril, de sorte qu'elles ont été entre le 12 et le 31 mars environ un quart en deçà de leur niveau du début du mois. Au 1<sup>er</sup> avril, les dépenses de carburants ont vivement augmenté, de l'ordre de +50 % en écart au jour comparable de 2019<sup>2</sup>. Cette hausse a néanmoins été très ponctuelle et n'a pas compensé la baisse du mois de mars. Au 1<sup>er</sup> septembre, les premières données sur les transactions par carte bancaire CB suggèrent que le renforcement de la remise à la pompe, qui atteint désormais 30 centimes TTC par litre, s'est également traduit par une très nette augmentation des dépenses en carburants, de l'ordre de plus d'un tiers en écart au jour comparable de 2019<sup>3</sup>, bien que cette hausse n'ait pas été précédée fin août d'une baisse aussi nette que fin mars. ●

Émilie Cupillard

- 1 Ces produits pétroliers englobent un champ plus large que les seuls carburants, avec notamment les dépenses en fioul.
- 2 Le dernier vendredi de mars, soit le 29 mars 2019.
- 3 Le dernier jeudi d'août, soit le 29 août 2019.

### ► 1. Montants réels de transactions par carte bancaire CB, dépenses mensuelles pour divers lieux de vente (g.), dépenses journalières en carburants (d.)

montants mensuels (resp. journaliers) corrigés de l'évolution des prix, en écart au mois (resp. jour) comparable de 2019, en %



Note : les montants sont corrigés de l'inflation au moyen des indices de prix à la consommation mensuels propres à chaque poste. Dans le graphique de gauche, chaque montant étant pris en écart à celui du mois comparable de 2019, les écarts affichés pour décembre 2021 et janvier 2022 intègrent donc une rupture dans le mois pris en référence (décembre 2019 puis janvier 2019). Par ailleurs, la dynamique des montants réels de transactions CB peut traduire, à partir du mois de mars 2020, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire CB.

Source : données Cartes Bancaires CB, échantillon sur base journalière, calculs Insee.

# Annexe statistique

## ► 1. Biens et services : équilibre ressources-emplois aux prix de l'année précédente chaînés, en évolutions trimestrielles et annuelles

variations trimestrielles et annuelles (en %), données CVS-CJO

	2020				2021				2022				2020	2021	2022
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>-5,6</b>	<b>-13,5</b>	<b>18,4</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>	<b>3,4</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-7,9</b>	<b>6,8</b>	<b>2,6</b>
Importations	-5,4	-19,4	18,2	0,4	1,6	1,8	1,1	4,4	1,9	0,0	1,0	0,1	-13,0	7,8	6,8
Total des ressources	-5,4	-14,7	18,1	-0,1	0,4	1,3	2,8	1,2	0,4	0,6	0,3	0,0	-8,8	7,4	3,6
Dépenses de consommation des ménages	-5,4	-11,5	18,4	-5,5	0,3	1,1	5,8	0,4	-1,2	0,3	0,3	0,1	-6,8	5,2	2,5
Dépenses de consommation des administrations*	-3,3	-11,8	17,2	-0,2	-0,5	0,6	3,3	0,6	0,1	-0,2	0,2	0,1	-4,2	6,4	2,3
<i>dont dépenses individualisables des APU</i>	-4,5	-12,8	18,7	-0,2	0,0	1,0	4,7	0,6	0,2	-0,5	0,2	0,1	-5,8	8,3	2,9
<i>dont dépenses collectives des APU</i>	-1,1	-9,8	15,4	0,2	-1,7	-0,1	-0,2	0,1	-0,2	0,3	0,2	0,1	-0,8	2,8	0,1
Formation brute de capital fixe (FBCF)	-9,4	-14,6	24,3	2,6	0,9	1,7	0,5	0,0	0,4	0,2	0,5	0,2	-8,4	11,4	1,5
<i>dont Entreprises non financières (ENF)</i>	-8,6	-13,6	24,6	2,0	0,8	1,6	0,7	-0,1	0,2	0,5	0,8	0,2	-6,9	11,4	1,7
<i>Ménages</i>	-14,0	-16,9	29,7	6,2	0,3	3,3	1,6	-0,3	0,1	-0,1	0,0	0,0	-11,9	17,0	1,5
<i>Administrations publiques</i>	-4,8	-12,8	17,3	0,5	-1,2	0,1	-1,7	-0,2	1,1	-0,2	0,3	-0,1	-5,4	2,7	0,1
Exportations	-6,9	-25,4	23,0	3,3	-0,7	2,7	2,6	2,8	1,8	0,9	0,6	0,5	-17,0	8,6	7,1
Contributions (en point)															
Demande intérieure hors stocks**	-5,8	-12,3	19,8	-2,3	0,3	1,1	3,9	0,4	-0,5	0,2	0,3	0,1	-6,6	7,0	2,3
Variations de stocks**	0,7	0,4	-2,0	0,7	0,5	-0,3	-0,9	0,7	0,4	0,1	0,1	-0,2	-0,2	-0,3	0,4
Commerce extérieur	-0,4	-1,5	0,6	0,8	-0,7	0,2	0,4	-0,5	-0,1	0,3	-0,1	0,1	-1,1	0,1	-0,1

■ Préviation

\* Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)

\*\* Les variations de stocks comprennent les acquisitions nettes d'objets de valeur

Lecture : au troisième trimestre 2022, les exportations auraient augmenté de 0,6 % par rapport au deuxième trimestre 2022 ; la contribution des échanges extérieurs à la croissance trimestrielle du PIB serait négative, à -0,1 point.

Source : Insee

## ► 2. Biens et services : équilibre ressources-emplois aux prix de l'année précédente chaînés, en écart au niveau d'avant la crise sanitaire

écart au quatrième trimestre 2019, en %, données CVS-CJO

	2020				2021				2022			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>-5,6</b>	<b>-18,4</b>	<b>-3,3</b>	<b>-4,2</b>	<b>-4,1</b>	<b>-3,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>
Importations	-5,4	-23,7	-9,8	-9,4	-8,0	-6,3	-5,3	-1,2	0,8	0,8	1,8	1,8
Total des ressources	-5,4	-19,3	-4,7	-4,8	-4,4	-3,2	-0,4	0,8	1,1	1,8	2,1	2,0
Dépenses de consommation des ménages	-5,4	-16,3	-0,8	-6,3	-6,0	-4,9	0,6	1,0	-0,2	0,1	0,4	0,5
Dépenses de consommation des administrations*	-3,3	-14,7	-0,1	-0,3	-0,8	-0,2	3,1	3,7	3,8	3,6	3,8	3,9
<i>dont dépenses individualisables des APU</i>	-4,5	-16,8	-1,2	-1,4	-1,4	-0,4	4,3	4,9	5,1	4,5	4,7	4,8
<i>dont dépenses collectives des APU</i>	-1,1	-10,8	3,0	3,2	1,5	1,4	1,2	1,3	1,1	1,4	1,6	1,7
Formation brute de capital fixe (FBCF)	-9,4	-22,6	-3,9	-1,4	-0,5	1,2	1,7	1,6	2,1	2,3	2,8	3,0
<i>dont entreprises non financières (ENF)</i>	-8,6	-21,0	-1,5	0,5	1,3	2,9	3,7	3,6	3,8	4,3	5,1	5,3
<i>dont ménages</i>	-14,0	-28,5	-7,3	-1,6	-1,3	2,0	3,7	3,4	3,5	3,4	3,4	3,4
<i>dont administrations publiques</i>	-4,8	-17,0	-2,7	-2,2	-3,4	-3,3	-4,9	-5,1	-4,1	-4,2	-4,0	-4,1
Exportations	-6,9	-30,5	-14,5	-11,6	-12,3	-9,9	-7,5	-4,9	-3,2	-2,3	-1,7	-1,3

■ Préviation

\* Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)

Lecture : au troisième trimestre 2022, les exportations se seraient situées -1,7 % sous leur niveau du quatrième trimestre 2019.

Source : Insee

# Note de conjoncture

## ► 3. Variations trimestrielles d'activité économique par branche

variations trimestrielles et annuelles en %, données CVS-CJQ

Branche	Poids	2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>2</b>	<b>-2,4</b>	<b>-2,0</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,2</b>
<b>Industrie</b>	<b>14</b>	<b>-5,8</b>	<b>-17,7</b>	<b>20,0</b>	<b>2,6</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,8</b>
Branche manufacturière	11	-6,8	-19,8	22,7	2,7	-0,2	-1,0	-0,4	-0,3	1,4	0,3	0,2	-0,5
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	-1,6	-8,5	7,0	-0,7	1,1	0,8	0,3	0,3	0,2	-1,2	0,2	-0,2
Cokéfaction et raffinage	0	0,9	9,4	15,4	8,6	-30,7	-3,3	-12,1	3,1	22,4	3,9	1,5	1,0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	2	-7,0	-18,5	22,2	3,7	1,5	-0,4	0,9	0,0	1,4	0,4	0,5	0,3
Fabrication de matériels de transport	2	-19,6	-50,4	71,3	4,5	-4,1	-5,8	0,0	-0,4	-3,6	4,4	2,9	0,0
Fabrication d'autres produits industriels	6	-5,6	-18,6	23,5	3,3	0,0	-0,9	-0,9	-0,7	2,1	0,2	-0,2	-1,0
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3	-1,7	-9,4	10,7	2,2	-3,5	0,8	1,2	-1,2	-5,7	-3,7	-0,7	-1,5
<b>Construction</b>	<b>6</b>	<b>-12,2</b>	<b>-22,9</b>	<b>39,1</b>	<b>-0,3</b>	<b>2,5</b>	<b>1,7</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>-1,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>
<b>Services principalement marchands</b>	<b>57</b>	<b>-4,8</b>	<b>-12,6</b>	<b>15,5</b>	<b>-1,8</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,8</b>	<b>5,1</b>	<b>1,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-6,2	-11,8	21,7	-1,6	-0,1	-0,6	2,4	0,2	-1,2	0,1	-0,1	-0,2
Transports et entreposage	5	-7,3	-22,9	23,3	-2,8	3,3	2,8	8,1	3,3	0,7	3,1	0,7	0,6
Hébergement et restauration	3	-17,9	-48,0	88,1	-29,1	-12,5	30,8	42,5	-0,4	-2,4	9,9	0,3	-0,4
Information et communication	5	-1,7	-6,0	7,8	1,9	2,2	1,2	2,9	1,3	0,5	1,1	0,8	0,6
Activités financières et d'assurance	4	-3,4	-8,4	12,6	0,7	1,8	1,7	2,9	0,6	-0,1	0,5	0,4	0,2
Activités immobilières	13	-1,2	-2,4	2,8	0,1	-0,1	0,4	0,8	0,3	0,3	0,5	0,3	0,2
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-3,7	-13,1	15,3	0,5	-0,4	1,5	2,9	0,6	-0,3	0,9	0,4	0,2
Autres activités de services	3	-11,7	-34,3	40,3	-10,9	-2,0	4,3	25,5	6,6	-0,4	1,8	1,1	0,5
<b>Services principalement non marchands</b>	<b>22</b>	<b>-5,0</b>	<b>-12,3</b>	<b>20,2</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>
<b>Valeur ajoutée totale</b>	<b>100</b>	<b>-5,4</b>	<b>-13,6</b>	<b>17,9</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,1</b>	<b>1,0</b>	<b>3,3</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>
Taxes et subventions		-7,5	-13,1	22,6	-1,2	0,0	1,1	4,2	0,2	-0,8	0,4	0,0	-0,2
<b>PIB</b>		<b>-5,6</b>	<b>-13,5</b>	<b>18,4</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>	<b>3,4</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>

■ Préviation

Lecture : au deuxième trimestre 2022, la valeur ajoutée de la branche de fabrication des matériels de transports a augmenté de 4,4 %. Elle aurait augmenté de 2,9 % au troisième trimestre 2022.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

## ► 4. Écarts d'activité économique par branche, par rapport au niveau d'avant la crise sanitaire

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Branche	Poids en %	2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>2</b>	<b>-2,4</b>	<b>-4,3</b>	<b>-4,9</b>	<b>-5,2</b>	<b>-5,0</b>	<b>-4,8</b>	<b>-4,6</b>	<b>-4,9</b>	<b>-5,2</b>	<b>-5,5</b>	<b>-6,1</b>	<b>-6,3</b>
<b>Industrie</b>	<b>14</b>	<b>-5,8</b>	<b>-22,5</b>	<b>-7,0</b>	<b>-4,6</b>	<b>-5,5</b>	<b>-6,1</b>	<b>-6,1</b>	<b>-6,6</b>	<b>-6,8</b>	<b>-7,4</b>	<b>-7,4</b>	<b>-8,1</b>
Branche manufacturière	11	-6,8	-25,3	-8,3	-5,9	-6,1	-7,0	-7,4	-7,7	-6,4	-6,1	-5,9	-6,4
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	-1,6	-9,9	-3,6	-4,3	-3,3	-2,5	-2,2	-2,0	-1,8	-3,0	-2,8	-3,0
Cokéfaction et raffinage	0	0,9	10,4	27,4	38,4	-4,2	-7,3	-18,6	-16,1	2,7	6,7	8,3	9,4
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	2	-7,0	-24,2	-7,3	-3,9	-2,4	-2,8	-1,9	-1,9	-0,5	-0,2	0,3	0,6
Fabrication de matériels de transport	2	-19,6	-60,1	-31,7	-28,6	-31,6	-35,5	-35,5	-35,8	-38,1	-35,3	-33,5	-33,5
Fabrication d'autres produits industriels	6	-5,6	-23,2	-5,1	-2,0	-2,0	-2,9	-3,8	-4,5	-2,4	-2,2	-2,4	-3,4
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3	-1,7	-11,0	-1,5	0,7	-2,8	-2,0	-0,9	-2,0	-7,6	-11,0	-11,6	-12,9
<b>Construction</b>	<b>6</b>	<b>-12,2</b>	<b>-32,3</b>	<b>-5,8</b>	<b>-6,1</b>	<b>-3,7</b>	<b>-2,1</b>	<b>-1,9</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,6</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,3</b>
<b>Services principalement marchands</b>	<b>57</b>	<b>-4,8</b>	<b>-16,7</b>	<b>-3,9</b>	<b>-5,6</b>	<b>-5,7</b>	<b>-4,0</b>	<b>1,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,7</b>	<b>3,1</b>	<b>3,5</b>	<b>3,7</b>
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-6,2	-17,2	0,8	-0,9	-1,0	-1,5	0,8	1,0	-0,2	0,0	-0,1	-0,3
Transports et entreposage	5	-7,3	-28,6	-11,9	-14,4	-11,6	-9,1	-1,8	1,5	2,2	5,4	6,1	6,7
Hébergement et restauration	3	-17,9	-57,3	-19,7	-43,0	-50,1	-34,8	-7,1	-7,4	-9,6	-0,7	-0,3	-0,8
Information et communication	5	-1,7	-7,6	-0,3	1,6	3,8	5,1	8,1	9,5	10,0	11,2	12,1	12,8
Activités financières et d'assurance	4	-3,4	-11,5	-0,4	0,2	2,0	3,7	6,7	7,3	7,2	7,8	8,2	8,5
Activités immobilières	13	-1,2	-3,6	-0,9	-0,8	-1,0	-0,6	0,2	0,5	0,8	1,4	1,6	1,8
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-3,7	-16,3	-3,5	-3,0	-3,4	-2,0	0,8	1,4	1,2	2,1	2,5	2,8
Autres activités de services	3	-11,7	-42,0	-18,6	-27,5	-28,9	-25,9	-7,0	-0,8	-1,2	0,6	1,7	2,3
<b>Services principalement non marchands</b>	<b>22</b>	<b>-5,0</b>	<b>-16,7</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,6</b>
<b>Valeur ajoutée totale</b>	<b>100</b>	<b>-5,4</b>	<b>-18,2</b>	<b>-3,6</b>	<b>-4,4</b>	<b>-4,3</b>	<b>-3,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>
Taxes et subventions		-7,5	-19,7	-1,5	-2,6	-2,6	-1,6	2,6	2,8	1,9	2,3	2,4	2,1
<b>PIB</b>		<b>-5,6</b>	<b>-18,4</b>	<b>-3,3</b>	<b>-4,2</b>	<b>-4,1</b>	<b>-3,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>

■ Préviation

Lecture : au deuxième trimestre 2022, la valeur ajoutée de la branche de fabrication des matériels de transport s'est située -35,3 % par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019.

Au troisième trimestre 2022, elle serait remontée à -33,5 %.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

## ► 5. Évolution de l'emploi total

en milliers, CVS en fin de période

	Évolution sur 3 mois												Évolution sur 1 an			Évol. depuis fin 2019	
	2020				2021				2022				2020	2021	2022	Fin déc. 2021	Fin déc. 2022
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4					
<b>Emploi salarié</b>	-530	-141	454	2	176	311	209	165	92	95	44	14	-216	861	245	645	890
	-2,1%	-0,6%	1,8%	0,0%	0,7%	1,2%	0,8%	0,6%	0,3%	0,4%	0,2%	0,1%	-0,8%	3,4%	0,9%	2,5%	3,4%
Agriculture	-7	-4	0	14	1	4	2	0	-2	0	1	1	3	7	1	10	11
Industrie	-14	-19	-10	-8	10	8	12	8	4	10	1	0	-51	38	15	-13	2
Construction	-7	10	22	15	21	9	13	6	4	0	4	2	40	49	10	89	99
Tertiaire marchand	-488	-53	341	-84	119	260	195	126	71	73	36	8	-284	700	188	416	604
Tertiaire non-marchand	-15	-74	101	64	25	29	-12	25	15	12	2	2	75	68	32	143	174
<b>Emploi non salarié</b>	10	10	10	10	28	28	28	28	15	15	15	15	42	110	60	152	182
<b>Emploi total</b>	-520	-130	464	12	203	338	237	192	107	110	59	29	-174	971	305	797	1 072
	-1,8%	-0,5%	1,6%	0,0%	0,7%	1,2%	0,8%	0,7%	0,4%	0,4%	0,2%	0,1%	-0,6%	3,4%	1,0%	2,8%	3,8%

■ Préviation

Lecture : entre fin mars et fin juin 2022, l'emploi salarié a augmenté de 0,4 %, soit 95 000 créations nettes.

Note : dans ce tableau, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee

## ► 6. Indices des prix à la consommation

glissement annuel en % et contributions en points

Regroupements IPC* (pondérations 2022)	août 2022		sept. 2022		oct. 2022		nov. 2022		déc. 2022		Moyennes annuelles		
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2020	2021	2022
<b>Alimentation (16,5 %)</b>	7,9	1,3	9,9	1,6	11,1	1,8	11,4	1,9	11,7	1,9	1,9	0,6	6,6
dont : produits frais (2,5 %)	3,5	0,1	11,0	0,3	14,4	0,4	14,1	0,3	15,5	0,4	7,3	1,9	8,0
hors produits frais (14,0 %)	8,6	1,2	9,7	1,4	10,5	1,5	10,9	1,5	11,1	1,5	1,0	0,4	6,4
<b>Tabac (2,2 %)</b>	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0	13,7	5,5	0,1
<b>Produits manufacturés (24,5 %)</b>	3,5	0,9	3,6	0,9	4,2	1,0	4,4	1,1	5,0	1,2	-0,2	0,3	3,1
dont : habillement-chaussures (3,4 %)	2,7	0,1	2,6	0,1	4,2	0,1	3,9	0,1	4,2	0,1	-0,5	0,1	3,0
produits santé (3,9 %)	-1,3	-0,1	-0,9	0,0	-0,8	0,0	-0,7	0,0	-0,9	0,0	-2,0	-1,2	-1,2
autres produits manufacturés (17,1 %)	4,7	0,8	4,8	0,8	5,4	0,9	5,7	1,0	6,5	1,1	0,2	0,7	4,1
<b>Énergie (8,9 %)</b>	22,7	1,9	17,8	1,5	13,7	1,2	18,6	1,7	20,2	1,8	-6,1	10,5	23,1
dont : produits pétroliers (4,3 %)	28,7	1,2	18,6	0,8	13,5	0,6	22,3	1,0	25,0	1,1	-11,8	13,5	29,8
<b>Services (48,0 %)</b>	3,9	1,9	3,2	1,5	3,1	1,5	3,0	1,4	3,1	1,5	0,9	1,2	3,0
dont : loyers-eau (8,0 %)	1,8	0,1	2,2	0,2	2,3	0,2	3,6	0,3	3,8	0,3	0,3	1,1	2,2
santé (7,0 %)	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	0,0	-0,2	0,0	-0,2	0,0	0,3	-0,5	-0,2
transports (2,0 %)	15,3	0,3	8,7	0,2	8,5	0,2	5,0	0,1	6,2	0,1	-1,7	3,8	9,7
communications (2,3 %)	0,7	0,0	0,7	0,0	0,1	0,0	0,4	0,0	0,3	0,0	1,0	2,9	1,0
autres services (28,8 %)	4,8	1,4	4,1	1,2	3,9	1,1	3,7	1,0	3,7	1,1	1,4	1,2	3,7
<b>Ensemble (100 %)</b>	5,9	5,9	5,6	5,6	5,5	5,5	6,1	6,1	6,4	6,4	0,5	1,6	5,2
Ensemble hors énergie (91,1 %)	4,4	4,0	4,5	4,1	4,8	4,3	4,8	4,4	5,1	4,6	1,0	0,9	3,6
Ensemble hors tabac (97,8 %)	6,0	5,9	5,7	5,6	5,7	5,5	6,2	6,1	6,6	6,4	0,2	1,6	5,3
<b>Inflation « sous-jacente »** (59,2 %)</b>	4,7	2,8	4,6	2,7	4,7	2,8	4,9	2,9	5,2	3,1	0,6	1,1	3,8

■ estimations provisoires

■ prévision

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble

\* Indice des prix à la consommation (IPC)

\*\* Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales

Lecture : en septembre 2022, les prix à la consommation ont progressé de 5,6 % sur un an, selon l'estimation provisoire. Ils progresseraient de 6,6 % sur un an en décembre 2022.

Source : Insee

## ► 7. Évolutions du salaire moyen par tête (SMPT) et du salaire mensuel de base (SMB)

variations trimestrielles et annuelles en %

	Taux de croissance trimestriels								Évolution en moyenne annuelle			
	2021				2022				2019	2020	2021	2022
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4					
Salaire moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles	0,1	-0,1	4,8	0,6	1,0	0,8	1,3	1,5	2,3	-4,4	5,5	5,6
Salaire mensuel de base (SMB)	0,3	0,3	0,4	0,7	0,9	1,0	1,1	1,1	1,7	1,5	1,5	3,3
SMPT dans les administrations publiques (APU)									1,4	2,6	2,2	3,9
Prix de la consommation des ménages (Comptes nationaux trimestriels)	0,6	0,3	0,7	0,9	1,4	1,9	1,1	1,2	0,8	0,9	1,6	4,8
SMPT réel dans les branches marchandes non agricoles	-0,6	-0,4	4,1	-0,3	-0,4	-1,0	0,3	0,4	1,5	-5,3	3,9	0,7
SMB réel	-0,3	0,0	-0,3	-0,2	-0,5	-0,8	0,0	-0,1	0,9	0,6	-0,1	-1,5
SMPT réel dans les APU									0,5	1,7	0,6	-0,9

■ Préviation

Source : Dares, Insee

# Note de conjoncture

## ► 8. Composantes du revenu disponible brut des ménages

variations trimestrielles et annuelles en %

	Variations trimestrielles								Variations annuelles			
	2021				2022				2019	2020	2021	2022
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
<b>Revenu disponible brut (100 %)</b>	-0,3	0,5	1,6	2,1	-0,3	0,8	2,8	1,9	3,4	1,1	4,0	4,7
dont :												
Revenus d'activité (72 %)	0,6	0,7	4,2	1,3	1,2	1,0	2,0	1,2	3,1	-3,8	7,2	6,7
Masse salariale brute (64 %)	0,7	0,9	5,0	1,5	1,3	1,2	2,1	1,3	3,2	-3,9	7,4	7,6
EBE des entrepreneurs individuels* (8 %)	-0,1	-0,3	-2,3	-0,4	0,7	-0,3	0,4	0,3	2,4	-2,9	6,0	-0,8
Prestations sociales en espèces et autres transferts (35 %)	-0,1	0,0	-2,6	2,5	-1,6	-0,2	3,5	0,9	2,9	9,1	-1,3	0,7
EBE des ménages purs (14 %)	-0,1	0,5	0,9	1,2	-0,5	0,4	1,6	0,8	3,2	0,8	2,2	2,3
Revenus de la propriété (6 %)	1,8	0,5	1,7	2,9	5,4	3,3	4,1	1,8	-2,3	-7,8	6,9	14,2
Prélèvements sociaux et fiscaux (-27 %)	3,1	0,5	2,3	0,1	3,1	0,5	1,0	-1,7	0,5	-3,5	4,6	5,1
<b>Prix de la consommation des ménages</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,4</b>	<b>1,9</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	<b>1,6</b>	<b>4,8</b>
<b>Pouvoir d'achat du RDB</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>	<b>-1,6</b>	<b>-1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>0,7</b>	<b>2,6</b>	<b>0,2</b>	<b>2,3</b>	<b>-0,1</b>
<b>Pouvoir d'achat par unité de consommation</b>	<b>-1,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>	<b>-1,8</b>	<b>-1,2</b>	<b>1,6</b>	<b>0,6</b>	<b>2,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>1,9</b>	<b>-0,6</b>

■ Préviation

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2019.

\* l'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels est le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles, il s'agit d'un revenu mixte puisqu'il rémunère le travail effectué par le propriétaire de l'entreprise individuelle, et éventuellement les membres de sa famille, mais contient également le profit réalisé en tant qu'entrepreneur.

Lecture : le revenu disponible des ménages a progressé de 0,8 % au deuxième trimestre 2022. Il aurait augmenté de 2,8 % au troisième trimestre.

Source : Insee

## ► 9. Consommation des ménages et taux d'épargne des ménages

consommation des ménages en variations trimestrielles et annuelles en %, taux d'épargne des ménages en % de leur revenu disponible brut

	Part dans la consommation*	2020				2021				2022				2020	2021	2022
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
<b>Consommation des ménages</b>																
Produits agricoles	3,0	4,3	-6,0	2,6	-0,2	0,5	-3,5	-0,7	1,3	-1,5	-0,1	-1,3	0,0	2,2	-2,6	-2,5
Biens industriels	44,4	-6,2	-6,8	18,6	-4,6	1,8	-2,9	3,4	-0,2	-2,1	-1,4	-0,6	-0,2	-3,8	4,4	-2,7
Construction	1,6	-10,2	-16,3	33,0	0,9	-2,6	7,9	0,2	-0,5	-3,2	-3,2	-1,2	0,0	-8,7	13,8	-3,4
Services marchands	47,0	-5,6	-16,4	19,3	-8,3	-1,5	5,0	11,2	1,3	0,1	2,7	0,7	0,3	-11,0	5,8	10,2
Services non marchands	5,3	-8,0	-20,8	33,0	-1,3	2,6	0,8	1,2	2,2	0,0	-0,5	0,1	0,2	-10,4	11,8	2,2
<i>Correction territoriale</i>	-1,2	-36,8	-82,1	487,1	-48,9	-0,3	-55,5	345,8	30,4	21,3	18,3	-15,5	0,0	-54,6	16,5	118,2
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>-5,4</b>	<b>-11,5</b>	<b>18,4</b>	<b>-5,5</b>	<b>0,3</b>	<b>1,1</b>	<b>5,8</b>	<b>0,4</b>	<b>-1,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>-6,8</b>	<b>5,2</b>	<b>2,5</b>
<b>Taux d'épargne, en % du revenu disponible brut</b>		<b>18,9</b>	<b>26,8</b>	<b>16,2</b>	<b>22,0</b>	<b>21,0</b>	<b>20,3</b>	<b>16,4</b>	<b>17,0</b>	<b>16,7</b>	<b>15,5</b>	<b>16,7</b>	<b>17,2</b>	<b>21,0</b>	<b>18,7</b>	<b>16,6</b>

■ Préviation

\* Poids dans la dépense de consommation finale des ménages en euros courants au quatrième trimestre 2019.

Lecture : au troisième trimestre 2022, la consommation des ménages en produits agricoles aurait diminué de 1,3 % par rapport au deuxième trimestre. Leur taux d'épargne se serait établi à 16,7 % de leur revenu disponible brut.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

## ► 10. Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

taux de marge en % de la valeur ajoutée des SNF, variations et contributions en points

	2021				2022				2019	2020	2021	2022
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
<b>Taux de marge</b>	36,4	36,0	32,6	32,0	31,7	32,2	32,0	32,0	33,4	31,8	34,2	32,0
<b>Variation du taux de marge*</b>	2,0	-0,3	-3,4	-0,5	-0,4	0,6	-0,2	0,0	1,9	-1,6	2,4	-2,2
<b>Contributions à la variation du taux de marge :</b>												
des gains de productivité	-0,3	0,1	1,2	-0,5	-0,4	0,1	0,0	-0,1	0,8	-5,4	2,4	-0,1
du coût réel du travail par tête	0,3	0,4	-2,4	0,2	0,0	0,6	-0,2	-0,2	0,9	3,3	-2,5	-0,5
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	0,0	0,2	-0,1	-0,1	0,1	0,0	0,0	-0,1	0,7	0,7	0,5	0,0
d'autres facteurs (dont subventions et impôts sur la production)	2,0	-1,1	-2,2	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,3	-0,4	-0,3	2,0	-1,5

■ Prévision

\* La variation affichée ici résulte d'une différence calculée avant arrondi.

Note : le taux de marge (TM) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital.

Sa variation se décompose de façon complémentaire entre :

- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (Pva/Pc), qui jouent positivement ;
- les évolutions du coût réel du travail (W/Pc, où W représente le coût du travail par tête), qui jouent négativement sur le taux de marge.
- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions, dont le fonds de solidarité.

Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{WL}{Y P_{VA}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{P_C} \frac{P_C}{P_{VA}} + \text{autres facteurs}$$

Lecture : au deuxième trimestre 2022, le taux de marge des sociétés non financières s'est établi à 32,2 % de leur valeur ajoutée. Il aurait légèrement diminué au troisième trimestre 2022, se situant à 32,0 %.

Source : Insee

## ► 11. Environnement international

niveaux ; variations trimestrielles et annuelles en %

	2020				2021				2022				2020	2021	2022
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Change euro-dollar	1,10	1,10	1,17	1,19	1,20	1,21	1,18	1,14	1,12	1,07	1,01	0,95	1,14	1,18	1,04
Baril de Brent (en dollars)	50,5	26,7	42,9	44,4	60,9	68,8	73,5	79,7	100,8	113,6	100,6	90,0	41,8	70,9	101,3
Baril de Brent (en euros)	45,8	26,7	36,8	37,2	50,5	57,1	62,3	69,6	89,9	106,6	99,8	94,7	36,7	60,1	97,8
Commerce mondial	-3,6	-15,5	13,0	4,8	2,1	2,7	1,4	3,0	1,6	0,8	0,7	0,4	-8,7	11,3	6,4
Importations des économies avancées	-3,2	-16,4	13,7	5,0	-0,1	2,7	1,9	2,8	2,9	1,0	0,2	0,0	-9,2	9,3	7,6
Importations des économies émergentes	-4,6	-13,3	11,3	4,2	8,3	2,6	0,2	3,6	-1,8	0,1	1,9	1,5	-7,5	16,9	2,9
Demande mondiale adressée à la France	-3,3	-16,6	13,4	5,2	0,7	3,0	1,9	2,8	2,0	1,0	0,4	0,3	-9,2	10,4	7,0
<b>Produit intérieur brut (variations)</b>															
Allemagne	-1,4	-9,5	9,0	0,6	-1,5	1,9	0,8	0,0	0,8	0,1	-0,2	-0,5	-4,1	2,6	1,5
Espagne	-5,4	-17,7	16,8	0,2	-0,5	1,1	2,6	2,2	0,2	1,1	0,3	0,2	-10,8	5,1	4,5
Italie	-5,9	-12,7	16,1	-1,6	0,2	2,6	2,7	0,7	0,1	1,1	0,2	-0,2	-9,1	6,6	3,5
Royaume-Uni	-2,6	-21,0	16,6	1,2	-1,2	6,5	1,8	1,6	0,7	0,2	-0,2	-0,2	-11,0	7,5	4,4
États-Unis	-1,2	-8,5	7,9	1,0	1,5	1,7	0,7	1,7	-0,4	-0,1	0,5	0,2	-2,8	5,9	1,8
Chine	-9,9	11,6	3,5	1,8	0,8	1,4	1,0	1,0	1,3	-3,0	3,0	2,0	2,0	8,5	2,7

■ Prévision

Source : Commodity Research Bureau, Statistiques équilibrées du commerce (OCDE), CHELEM - Commerce international (CEPII), Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA, NBSC, calculs Insee

Les *Notes de conjoncture* sont disponibles dès leur parution sur le site internet de l'Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)) dans les rubriques Conjoncture et Collections.

ISSN 0766-6268

Rédaction achevée le 05 octobre 2022

#### **Directeur de la publication**

Jean-Luc Tavernier

#### **Rédacteurs en chef**

Julien Pouget

Olivier Simon

#### **Contributeurs**

Jules Baleyte

Sophie Baud

Jamal Ben Bacha

Narjis Benchevara

Nicolas Bignon

Bruno Bjai

Marie-Cécile Cazenave-Lacrouts

Charles-Marie Chevalier

Émilie Cupillard

Lionel Delta

Vianney Ducatel

Sébastien Faivre

Melchior-Archibald Fosse

Hugues Génin

Pierre Girard

Marc Grenon-Mur

Vivien Guérin

Fabien Guggemos

Yves Jauneau

Colin Jourde

Thomas Laurent

Pierre Leblanc

Clément Lefebvre

Matthieu Lequien

Julien Machado

Jérémy Marquis

Andréa Mencarelli

Fanch Morvan

Inès Moutachaker

Robin Navarro

Mathilde Niay

Nicolas Palomé

Gaëlle Péresse

Jérôme Pujol

Alain Quartier-la-Tente

Benjamin Quévat

Hugues Ravier

Roulleau Guillaume

Hélène Thélot

Julien Valentino

Alexandre Wukovits

Meryam Zaiem

#### **Secrétariat de rédaction et mise en page**

Camille Carré

Jean-Pierre Catan

Séverine Clément

Mathilde Demarque

#### **Secrétariat**

Nathalie Champion